

LE ROYAL VELOURS

présente



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** - Edition Les Avrils

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

FRANCESCA MAGNI

RELATIONS PRESSE ET COMMUNICATION

Francesca Magni • 06 12 57 18 64 • francesca@francescamagni.com

Alexis Louet • 06 19 51 26 28

www.francescamagni.com



REVUE DE PRESSE

**La Rose des Vents - Scène nationale
Salle Masqueliez**

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

[création] 14 mars 2024, 19h

le 15 mars 2024, 20h et le 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque

(métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

[générale de presse] 20 mars 2024, 20h

du lundi au vendredi, 20h et le samedi, 18h

**Théâtre du Train Bleu - salle de la MAIF
Festival off d'Avignon**

40 rue Paul Sain, 84000 Avignon (84)

03 au 21 juillet 2024

15h50 (retour intramuros 17h55)



L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

CALENDRIER

2023-2024

26 février > 05 mars 2024 - Résidence de création

06 > 13 mars 2024 - Résidence - La Rose des Vents - SN de Villeneuve d'Ascq (salle Masqueliez) (59)

La Rose des Vents - Scène nationale - salle Masqueliez

167 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq (59)

14 mars 2024, 19h [création & générale de presse] • 15 mars 2024, 20h • 16 mars 2024, 18h

Théâtre 13 - Bibliothèque (métro 14 - Bibliothèque François Mitterrand)

30 rue du Chevaleret, 75013 Paris (75)

20 mars 2024, 20h [générale de presse] • 21 et 22 mars 2024, 20h • 23 mars 2024, 18h • 24 mars 2024, relâche • 25 au 29 mars 2024, 20h • 30 mars 2024, 18h

Tournée décentralisée

11 avril 2024 - Salle communale - Houplines (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

12 avril 2024 - Salle communale - Annœulin (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

13 avril 2024 - Salle communale - Marquette lez Lille (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

18 avril 2024 - Lezennes (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

19 avril 2024 - Salle communautaire - Mézières-sur-Oise (02) / Maison de la culture d'Amiens

31 mai 2024 - Salle communale - Erquinghem (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

01 juin 2024 - Salle communale - Neuville en Ferrain (59) / La Rose des Vents Les Belles Sorties

27 juin 2024 - Festival de Malaz (74)

03 au 21 juillet 2024 - Festival off d'Avignon - Théâtre du Train Bleu (84)

Tournée 2024-2025 : en cours de construction (Noyon, Les Célestins, Le Phénix, La Maison de la Culture d'Amiens, Angoulême,...)

Durée **1h15**

DISTRIBUTION

D'après *L'Abolition des Privilèges* de **Bertrand Guillot** © Groupe Delcourt, Les Avrils – 2022

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**

Avec **Maxime Pambet**

Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois** Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin**

Oriol Scénographie **Julie Camus** Voix off **Lisa Hours** Administration, production **Les singulières - Léa**

Serror, Mathis Leroux et Audrey Camberlin Diffusion **Les singulières et Acmé** Relations presse

Francesca Magni

CRÉDITS

Production Le Royal Velours • **Coproduction** La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59), La Maison de la Culture d'Amiens (80), Le Phénix, Scène nationale de Valenciennes (59) • **Le Royal Velours bénéficie du soutien** de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts de France pour la **création** de *L'abolition des privilèges* et de la Ville de Paris pour sa **diffusion** au Théâtre 13 - Paris • **Accueil en résidence** Maison de la culture d'Amiens (80), Théâtre 13 - Paris (75), Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France (59), La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq (59).

Liste presse

LA ROSE DES VENTS SCENE NATIONALE DE LILLE-VILLENEUVE D'ASCQ

Le 14 mars 2024

Marie-Céline Nivière / L'œil d'Olivier

THEATRE 13 BIBLIOTHEQUE - PARIS

Le 20 mars 2024

Joëlle Gayot / Le Monde

Gilles Renault / Libération

Isabelle Barbéris / Marianne

Ilinca Negulesco / Le Masque et la Plume (France Inter)

Vincent Bouquet / Sceneweb

Sylvie Boursier / Un fauteuil pour l'orchestre

Jacky Bornet / France Télévisions

Cédric Enjalbert / Philosophie Magazine

Laurent Schteiner / Sur les Planches

Isabelle Levy / Coup de Théâtre

Evelyne Selles / Radio Fréquence Protestante

Brigitte Corrigou / La revue du spectacle

Anaïs Heluin / Politis

Pascal Verdeau / Culture Tops

Patrick Adler / Tatouvu

Le 21 mars 2024

Emmanuelle Bouchez / Télérama

Gérald Rossi / L'Humanité

Christophe Barbier / BFM TV, Radio J

Baudouin Eschapasse / Le Point

Micheline Rousselet / Culture SNES

Sybil Girault / Artiphil

Philippe Person / Froggy's Delight

Le 22 mars 2024

Véronique Hotte / Hotello

Le 23 mars 2024

Nedjma Van Egmond / L'OBS

Anne-Laure Thumerel / Détectives sauvages

Dany Toubiana / La souriscène

Emmanuelle Saulnier Cassia / Actu Juridique

Le 25 mars 2024

Yetty Hagendorf / Historia

Le 30 mars 2024

Laurence Péan / La Croix

Aurélien Martinez / Le Petit Bulletin



THEATRE DU TRAIN BLEU - AVIGNON

Le 3 juillet 2024

Angèle Luccioni / La Provence

Tiphaine Le Roy / Théâtre(s)

Nadja Pobel / Théâtre(s) et le Petit bulletin

David Rofé-Sarfati / L'Autre scène

Le 4 juillet 2024

Anne Verdaguer / Cultnews

Le 5 juillet 2024

Marjorie Philibert / Marie-Claire

Le 7 juillet 2024

Thierry Fiorile / France Info

Maysa de Albuquerque / Tribuna do Norte

Le 9 juillet 2024

Nathalie Simon / Le Figaro

Paul Dubois / RFI

André Robert / L'Ours

Le 11 juillet 2024

Laure-Marie Rollin / Cult news

Le 13 juillet 2024

Hélène Kuttner / Artistik Rezo

Le 16 juillet 2024

Laura Plas / Les Trois Coups
Annabelle Guirauden / Sous les planches
Emilie Combes / L'Intermède
Laurent Klajnbaum / L'Insoumission
Marjorie Le Meur / France TV

Le 18 juillet 2024

Nicolas Dambre / La Scène, La Lettre du spectacle, RFI

Le 20 juillet 2024

Christèle Larbi / Classique en Provence

INTERVIEWS

Théâtral Magazine / Interview d'Hugues Duchêne par Nedjma Van Egmond le 16 janvier 2024. Parution dans le numéro de mars – avril 2024.

Artiphil / Interview téléphonique d'Hugues Duchêne par Sybil Girault à 13h le 26 mars 2024. Mise en ligne sur le web le juin 2024.

Chérie FM / Interview d'Hugues Duchêne le lundi 1er juillet 2024 à 10h00 par Yann Seyller au studio de Chérie FM. Diffusé courant juillet 2024 sur Chérie FM.

France Info / Interview d'Hugues Duchêne par Thierry Fiorile le 7 juillet 2024 à 18h20. Diffusion le 16 juillet 2024 à 8h25 et 10h56.

RFI / Interview d'Hugues Duchêne et de Maxime Pambet le 9 juillet 2024. Diffusion dans l'émission *De Vive(s) Voix* à 15h30 le 10 juillet 2024.

la terrasse

Avignon en scène(s) 2024

N°323 – Juillet 2024

L'abolition des privilèges

THÉÂTRE DU TRAIN BLEU / D'APRÈS LE TEXTE DE BERTRAND GUILLOT /
MISE EN SCÈNE HUGUES DUCHÈNE

Le trublion Hugues Duchène est de retour au Train Bleu avec un spectacle qui met en écho *L'abolition des privilèges* sous la Révolution avec celle qu'aujourd'hui chacun espère, mais qui n'advient toujours pas.

On se souvient d'Hugues Duchène, artiste trenaïen, qui avait créé l'événement en 2019 au Train Bleu avec son premier épisode de *Je m'en vais mais l'État demeure*. Quelques spectacles plus tard exécutés sur le même principe, qui ont confirmé son audace et imprimé son style, l'auteur metteur en scène revient dans le bouillonnant lieu avignonnais pour un spectacle à la fois semblable et différent. Semblable, parce qu'en traitant de la nuit du 4 août, celle où fut votée au Parlement en 1789 l'abolition des privilèges qui mettait fin aux pouvoirs de la noblesse, il veut faire écho à l'atmosphère de fin d'époque qui sied à notre début de siècle, dans un contexte d'explosion des inégalités et de crise environnementale aiguë.

Le public transformé en assemblée parlementaire

Mais différent aussi puisqu'Hugues Duchène passe avec *L'abolition des privilèges* à une forme scéniquement réduite, en l'occurrence un seul en scène mené par Maxime Pambet qui endosse tout de même une dizaine de rôles de personnages acteurs de la Révolution. Et aussi parce que l'artiste s'appuie cette fois sur le texte de Bertrand Guillot, roman historique



qui relate cette nuit du 4 août, les conditions qui l'ont rendue possible et ses suites immédiates. Un spectacle politique en quadrifrontal, qui à la manière d'un Pommerat transforme le public en assemblée parlementaire et « fera croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi un spectacle d'Ancien Régime et qu'il ne s'en plaindra pas ». En somme, une utopie venue du passé et menée tambour battant qui résonne aujourd'hui.

Éric Demey

Avignon Off. Théâtre du Train Bleu,
40 rue Paul Sanu. Du 2 au 21 juillet 2024. 19h30.
relâche le mardi. Réservation au 04 90 00 00 00
ligne: theatra@trainbleu.fr

Eric Demey

la terrasse

AVIGNON / 2024 - GROS PLAN

Hugues Duchêne continue avec « L'abolition des privilèges » d'attendre cette révolution qui n'advient toujours pas

Annonce du samedi 1^{er} juin 2024

Le trublion Hugues Duchêne est de retour au Train Bleu avec un spectacle qui met en écho *L'abolition des privilèges* sous la Révolution avec celle qu'aujourd'hui chacun espère, mais qui n'advient toujours pas.

On se souvient d'Hugues Duchêne, artiste trentenaire, qui avait créé l'événement en 2018 au Train Bleu avec son premier épisode de *Je m'en vais mais l'État demeure*. Quelques spectacles plus tard exécutés sur le même principe, qui ont confirmé son audace et imprimé son style, l'auteur-metteur en scène revient dans le bouillonnant lieu avignonnais pour un spectacle à la fois semblable et différent. Semblable, parce qu'en traitant de la nuit du 4 août, celle où fut votée au Parlement en 1789 l'abolition des privilèges qui mettait fin aux pouvoirs de la noblesse, il veut faire écho à l'atmosphère de fin d'époque qui sied à notre début de siècle, dans un contexte d'explosion des inégalités et de crise environnementale aiguë.

À la manière d'un Pommerat

Mais différent aussi puisqu'Hugues Duchêne passe avec *L'abolition des privilèges* à une forme scéniquement réduite, en l'occurrence un seul en scène mené par Maxime Pambet qui endosse tout de même une dizaine de rôles de personnages acteurs de la Révolution. Et aussi parce que l'artiste s'appuie cette fois sur le texte de Bertrand Guillot, roman historique qui relate cette nuit du 4 août, les conditions qui l'ont rendue possible et ses suites immédiates. Un spectacle politique en quadrifrontal, qui à la manière d'un Pommerat transforme le public en assemblée parlementaire et « *feindra de croire à son terme qu'un jour il sera lui aussi un spectacle d'Ancien Régime et qu'il ne s'en plaindra pas* ». En somme, une utopie venue du passé et menée tambour battant à défaut que ne résonnent aujourd'hui ceux d'un nouveau renversement.

Eric Demey

à partir du

14

Mars

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Théâtre 13 - Paris

Et tournée

Hugues Duchêne Au cœur de la Révolution

Il a exploré le premier quinquennat d'Emmanuel Macron au fil d'une ébouriffante saga contemporaine. L'auteur metteur en scène adapte aujourd'hui le roman *L'Abolition des privilèges*. Le solo qu'il orchestre revient sur la nuit du 4 août 1789 et résonne avec l'époque.

Théâtral magazine : Comment êtes-vous venu à vous pencher sur cet épisode de la Révolution Française qui vit l'Assemblée Nationale voter l'abolition des privilèges de la Noblesse, du Clergé, et des Provinces...

Hugues Duchêne : Le romancier Bertrand Guillot est venu voir ma précédente pièce et m'a offert son roman, écrit à partir de lettres et d'articles de journaux. J'y ai très vite vu un spectacle. Il y a une unicité de lieu, de temps, d'action, avec un bouleversement majeur. La première partie est consacrée à cette nuit. La deuxième partie évoquera la période qui précède et celle qui suit cette fameuse nuit, et notamment l'écho que ça peut avoir aujourd'hui.

En quoi ce moment résonne-t-il avec notre époque ?

Dans les deux cas, il s'agit d'une société bloquée par le besoin de refonte du système. Autrefois l'Ancien Régime, aujourd'hui le carbone. Le mot "privilège" revient beaucoup dans le lexique politique actuel. Vous remarquerez que le privilégié c'est toujours l'autre. Je me demande beaucoup, s'il y avait une nuit du 4

août 1789 aujourd'hui, quels privilèges il faudrait abolir. Pour moi, la question carbone est essentielle, pour d'autres les privilèges sont blancs, masculins, pour d'autres encore, les privilégiés sont les cheminots ou les réfugiés sous OQTF qu'on n'a pas renvoyés dans leur pays...

A l'intérieur-même de la pièce, il faut mettre les pieds dans le plat. Il ne s'agit pas de faire l'œuvre la plus consensuelle. Des débats ont même lieu entre l'acteur et le metteur en scène, qui figureront peut-être dans le spectacle.

Maxime Pambet portera le texte seul en scène et incarnera des dizaines de personnages. Une performance !

Le spectacle précédent était un marathon, celui-là est plus un sprint. Dans un dispositif quadrifrontal, le public découvrira cet acteur incroyable, technique, robuste et qui maîtrise parfaitement les accents, ce qui est important : dans le Tiers Etat, il y avait des médecins, des avocats, mais aussi des gens venus de l'extérieur de Paris.

En quoi la réalité vous semble-t-elle plus passionnante que la

fiction pure ?

J'aime que ce qui est raconté sur le plateau contienne une sorte de réalité, c'est ce qui m'intéresse. **Je ne suis pas de la génération qui pense que le théâtre peut changer le monde, mais il y a la possibilité de dire sur un plateau des choses qu'on ne dit pas sur les réseaux sociaux** ou dans nos interactions. Il y a pour moi une primauté de ce qui est dit sur ce qui est montré. Ce qui s'est passé cette nuit-là, on ne l'avait pas vu venir, ça a surgi comme l'éruption du Vésuve et ça me semble porteur, joyeux. C'est aussi une façon de dire : "Ne perdons pas espoir, il y aura encore des changements ! Lesquels ? On verra..."

*Propos recueillis par
Nedjma Van Egmond*

■ *L'Abolition des Privilèges*, d'après le roman de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène Hugues Duchêne, avec Maxime Pambet. Du 14 au 16/03 La Rose des Vents à Ville-neuve d'Ascq. Du 20 au 30/03 Théâtre 13 à Paris. Tournée d'avril à juin. Festival Off d'Avignon du 3 au 21/07.



Le Monde

Lundi 25 mars 2024

CULTURE · THÉÂTRE

Au Théâtre 13, à Paris, Hugues Duchêne et Maxime Pambet revisitent l'histoire de France, de 1774 à 1789

Le metteur en scène et le comédien proposent un spectacle jubilatoire d'après le roman de Bertrand Guillot, « L'Abolition des privilèges ».

Par Joëlle Gayot

Publié aujourd'hui à 18h30 · 🕒 Lecture 2 min.



Maxime Pambet dans « L'Abolition des privilèges », spectacle mis en scène par Hugues Duchêne, au Théâtre 13 (Bibliothèque), à Paris, le 20 mars 2024. BLOKAUS808

Avant que ne débute *L'Abolition des privilèges*, spectacle jubilatoire mis en scène par Hugues Duchêne au Théâtre 13, à Paris, l'artiste remplit de mousseux les coupes de certains spectateurs. Toujours les mêmes. Les bulles coulent à flots, leur ruissellement est continu. Ruissellement. Un drôle de mot qui abrite aujourd'hui un concept économique selon lequel il ne faut pas trop taxer les riches au motif que leur richesse profite aussi au reste de la société. Ce concept s'inscrit à l'opposé des résolutions prises, la nuit du 4 août 1789, par les députés

de l'Assemblée nationale réunis à Versailles. Face à une France qui crie famine et après des heures de discussions enflammées, le clergé, la noblesse et le tiers état adoptent un principe révolutionnaire : l'universalité de l'impôt. C'est ce rappel historique qu'opère, entre autres, cette épatante représentation.

Après avoir traqué les aléas de la politique contemporaine en déployant une fresque mi-fictive mi-documentaire de six heures sur la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron (*Je m'en vais mais l'Etat demeure*), Hugues Duchêne explore cette fois l'histoire de France, revue et réécrite par Bertrand Guillot, auteur du roman *L'Abolition des privilèges* (Les Avrils, 2022).

Dans un dispositif quadri frontal, plaçant la scène au centre des regards, l'artiste adapte les deux premières parties du livre. Soit la nuit du 4 août 1789 qui voit les privilèges (des provinces, des villes ou des corporations) démantelés les uns après les autres. Puis les quinze années qui ont précédé cette nuit mémorable jusqu'à accoucher de sa tenue et provoquer son contenu.

Trou normand dramaturgique

Entre ces deux temporalités, la première s'attardant sur le décompte minuté des discours, la seconde déroulant en accéléré, et parfois même en abrégé, les événements marquants de 1774 à 1789, Hugues Duchêne impose une rupture géniale que personne ne voit arriver. Une sorte de trou normand dramaturgique au cours duquel il rejoint le comédien (Maxime Pambet) sur le plateau pour glisser un peu de sa vie à lui dans le récit historique et immiscer des sujets du XXI^e siècle (féminisme, patriarcat ou wokisme) au cœur des préoccupations du XVIII^e siècle.

Cette irruption hilarante (on y apprend comment Hugues Duchêne se « *contracepte* ») est surtout l'occasion de comprendre à quel point l'histoire brasse encore et toujours les mêmes rapports dominant-dominé, à cette différence près (mais qui n'est pas anecdotique) que velléités d'oppression et désirs d'émancipation se déplacent au fil des siècles.

Maxime Pambet, quant à lui, arpente les travées de l'arène théâtrale, endossant d'un simple changement de voix ou de posture, les paroles de quelques-uns des députés. Le duc de Noailles, qui donne le coup d'envoi à l'abolition des privilèges, est vite rejoint par les évêques, les paysans, les chasseurs ou les commerçants. Bref, des plus puissants aux moins nantis, tous se délestent à qui mieux mieux de leurs prérogatives.

En détricotant son maillage économique et législatif, « l'Ancien Régime » se saborde en beauté. Un instant de grâce qui relève, en vérité, d'un coup de génie, la noblesse n'ayant consenti à l'abandon de ses droits féodaux que parce qu'elle était ivre du vin que le tiers état venait de lui faire boire à outrance. A malin, malin et demi. On comprend mieux pourquoi l'incomparable et facétieux Hugues Duchêne servait de l'alcool à certaines personnes du public : celles-ci occupaient, sans le savoir, la place desdits nobles.

Joëlle Gayot

Le Monde

19 juillet 2024

CULTURE · FESTIVAL D'AVIGNON

Festival « off » d'Avignon : les treize spectacles coups de cœur de nos critiques

« Le Monde » a sélectionné les spectacles à découvrir dans le « off » et à suivre en tournée la saison prochaine.

Par Sandrine Blanchard et Joëlle Gayot

Publié aujourd'hui à 20h00, modifié à 20h07 · 🕒 Lecture 8 min.

« L'Abolition des privilèges »

Nuit du 4 août 1789. Face à une France qui crie famine et après des heures de discussions enflammées, le clergé, la noblesse et le tiers état adoptent un principe révolutionnaire : l'universalité de l'impôt. C'est ce rappel qu'opère, entre autres, *L'Abolition des privilèges*, épatante représentation signée Hugues Duchêne et portée à bout de bras par l'acteur Maxime Pambet. Dans une salle aménagée en quadrifrontal, le public devient, à son corps défendant, partie prenante de cette nuit historique. Duchêne a l'art d'injecter du vivant dans le théâtre. La preuve avec l'irruption, au cœur de sa représentation, d'une séquence hilarante durant laquelle féminisme ou « wokisme » viennent heurter de plein fouet les préoccupations du XVIII^e siècle. J.Ga.

Joëlle Gayot

Télérama

Festival d'Avignon 2024 : que voir dans le Off ?

Jeudi 27 juin 2024

La 78^e édition du Festival d'Avignon démarre samedi 29 juin, suivie du Off le 3 juillet. Stefan Zweig, Andréa Bescond, Kelly Rivière... Notre première sélection de 30 immanquables dans le Off, qui sera complétée durant le Festival.

Par Emmanuelle Bouchez, Fabienne Pascaud, Kilian Orain

Réservé aux abonnés 

Le 4 août 1789, à 19 heures, les députés de la première Assemblée constituante rejoignent la salle du Jeu de paume, à Versailles. La scène est encore vide, mais l'acteur Maxime Pambet fait irruption dans la salle et l'on croit aussitôt à son personnage de député modéré du tiers état, comme à tous ceux qu'il incarnera, du paysan à l'avocat, de l'évêque conservateur aux prêtres libéraux, de l'aristocrate ultra aux partisans d'une réforme de la Monarchie. Joël Pommerat avait travaillé dans cet esprit-là – réactiver 1789 grâce aux individus qui l'ont fait – dans sa puissante saga *Ça ira* (2015). Hugues Duchêne, jeune chef de troupe risque-tout qui avait, de son côté, feuilletonné l'histoire du premier mandat Macron, s'y essaie avec des moyens plus modestes. Plus maladroitement aussi sans doute. Mais sa prise de risque est salutaire tant elle interroge nos incertitudes contemporaines – insatisfaction sociale, guerre qui frappe à nos portes, changements climatiques. Malgré le faufil encore un peu grossier entre passé et présent, un tel pari s'avère passionnant, surtout en ces temps tourmentées. Rafraîchissant surtout, tant le lien établi avec le public qui figure ici les trois composantes du tiers état, est simple, efficace, généreux. — E.B.

 Jusqu'au 21 juillet, Théâtre du Train bleu, 15h50. Durée : 2h05. Relâche : 8 et 15 juillet. theatredutrainbleu.fr

Emmanuelle Bouchez



Ça change de Stéphane Bern...

M Quasi seul en scène et nuit du 4 août : "L'Abolition des privilèges", le grand retour de Hugues Duchêne

Mardi 26 mars 2024

Après le marathon (Je m'en vais mais l'État demeure, spectacle sur le premier mandat d'Emmanuel Macron sous forme de narration collective), place au sprint et au seul en scène (ou presque), avec L'Abolition des privilèges. Le titre du dernier spectacle d'Hugues Duchêne reprend celui du court roman de Bertrand Guillot, qui se trouve ici adapté à la scène, en jouant la carte du stand-up historique.

La forme change, mais d'un spectacle à l'autre – et donc de Je m'en vais mais l'État demeure à L'Abolition des privilèges –, on reste dans l'énergie de la chronique politique, qui tente de conjuguer chaos des événements et nécessité de trouver un sens à l'histoire. Fêru de sciences politiques, d'histoire et de disputation, art noble du débat et de la joute idéologique, le jeune metteur en scène passe son bâton de parole au comédien Maxime Pambet – tout en débarquant de temps à autre sur scène.

Propulsé sur la scène, ce dernier endosse plusieurs des rôles marquants de la Nuit du 4 août 1789 : précipité d'Histoire de France qui vit l'Assemblée nationale, réunie à l'Hôtel des Menus-Plaisirs du roi, décider en quelques heures de la fin des privilèges de l'Ancien Régime – ce « monde d'avant » de jadis.

Dans un quadrifrontal aux multiples clins d'œil, du match de boxe à la sottie médiévale, Maxime Pambet nous fait cadeau de quelques morceaux de bravoure et eaux-fortes pittoresques : teints poudrés valsant avec le chapeau rond du député breton, mines patelines du Haut-Clergé, sans compter le complotiste du tableau qui voit des protestants partout... L'histoire est décidément quelque chose de campé : une histoire des idées, certes, mais aussi une histoire de corps et de gestes.

La nuit du 4 août, c'est un peu l'antipode de la Terreur : c'est l'utopie concrète de voix divergentes qui réussissent à se tresser ; c'est la force centripète de la communion dans l'enthousiasme, qui s'oppose à la dispersion tragique de Quatrevingt-treize. Le tableau d'époque fait alliance avec quelques impromptus anachroniques évoquant notre présent, tout aussi convulsé et aveugle.

Il y aura donc débat – délibérément lunaire, et volontairement anachronique, donc – entre un Pambet partisan de la révolution sociétale (abolition du patriarcat et révolution #MeToo avant tout !), face un Duchêne tirant une carte plus politique (redistribution des richesses et taxation du capital, c'est la base !).

Abordant la question de la contraception masculine, les deux garçons affichent un certain désarroi, et une impuissance comique à répondre à l'appel de l'histoire. Quand la grande Histoire se trouve mêlée à une histoire de bourses, ne reste-t-on pas dans les menus plaisirs ? Ce spectacle n'est pas un livre des solutions. C'est un échauffement qui ne se la joue pas. Pour que ça change, pour que la politique soit là, en jeu : parmi nous, avec nous, et en nous.

Isabelle Barbéris

LA CROIX L'HEBDO

Festival d'Avignon 2024 : 5 spectacles à découvrir au « off »

Dans la profusion des œuvres annoncées dans le festival « off », la grande fête du théâtre avignonnais en marge du « in », L'Hebdo a déniché, vu et aimé cinq spectacles en particulier, à découvrir du 29 juin au 21 juillet.

LA CROIX
L'HEBDO

Alice Le Dréau, Laurence Péan et Vincent Poumier , le
01/07/2024 à 07:34

Lundi 1^{er} juillet 2024

► Une nuit historique : « L'abolition des privilèges » de Hugues Duchêne

Cette nuit du 4 août 1789, la tension est à son comble à l'Assemblée nationale. Alors que le peuple hurle sa colère, les députés réunis à Versailles adoptent à l'unanimité l'universalité de l'impôt et la suppression des privilèges de la noblesse. S'appuyant sur le roman historique de Bertrand Guillot, le flamboyant Maxime Pambet nous raconte tambour battant, en 1 h 15, ce fragment de l'histoire française, endossant les rôles d'une dizaine de protagonistes. Les députés Duquesnoy, Le Chapelier, Noailles, le jeune Talleyrand aussi, s'enflamment lors de joutes oratoires épiques où se confrontent fureur, doutes, peurs, espoirs... Installés des quatre côtés de cette arène, les spectateurs deviennent le temps du spectacle membres du tiers état, de la noblesse ou du clergé. Un magnifique moment de débat démocratique comme on aimerait en voir plus souvent en ces temps troublés.

Laurence Péan

Le Point

Mercredi 10 avril

Culture

Cinq spectacles à ne pas rater en avril

Que voir au théâtre ce mois-ci ? Une reconstitution historique, une tragédie classique, un merveilleux biopic, un drame classique ou un show musical.

Par Baudouin Eschapasse, Christophe Ono-dit-Biot et Valérie Marin La Meslée

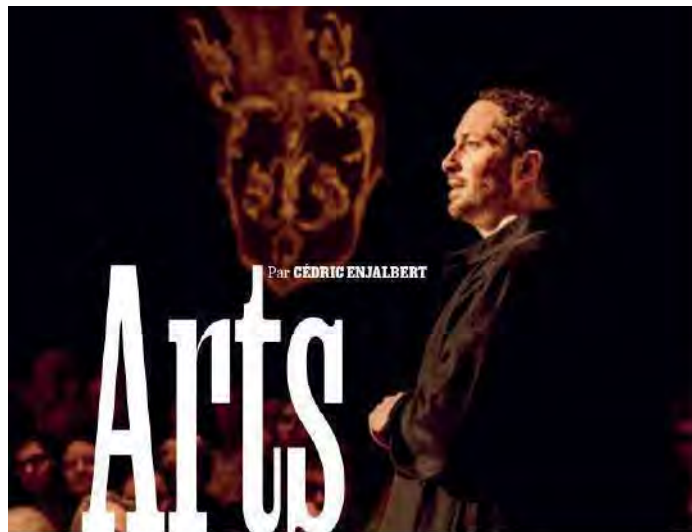
Publié le 10/04/2024 à 16h00

Plein feu sur la Nuit du 4 août

Quoi de plus spectaculaire qu'une révolution en train de se faire ? Huit ans après l'enthousiasmant *Ça ira (1) Fin de Louis* de Joël Pommerat... Hugues Duchêne nous offre de revivre un épisode majeur de 1789 en adaptant pour le théâtre le roman de Bertrand Guillot : *L'Abolition des privilèges* (Les Avrils). Cet ouvrage reconstituait habilement la folle « Nuit du 4 août » où, réunis à Versailles dans un modeste entrepôt, les membres de la jeune Assemblée nationale mirent à bas l'Ancien Régime. La pièce qui en est tirée restitue tout aussi ingénieusement l'événement. Le dispositif scénique (quadrifrontal) permet ainsi de distribuer le public dans des tribunes qui rappellent les trois États de cette société de classe. Petit conseil : choisissez les sièges sur scène. Noblesse oblige, vous vous y verrez offrir un verre de vin. Sur le plateau, le fougueux Maxime Pambet incarne une dizaine de personnages avec brio. Tour à tour Adrien Duquesnoy, Joseph Delaville Le Roulx, Pierre-François Lepoutre, Isaac Le Chapelier, Jean-Jacques Duval d'Eprémèsnil, Guy-Jean-Baptiste Target, mais aussi Louis Marie Antoine de Noailles, Armand du Plessis, Guy Le Guen de Kerangal, Anne-Louis-Henri de La Fare, ou encore Jean-Baptiste de Lubersac, le jeune comédien redonne vie à ces personnages qui contribuèrent à infléchir le cours de l'histoire. Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, fresque politique à l'humour mordant sur le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, Hugues Duchêne signe là une magistrale leçon de théâtre.

Baudouin Eschapasse

Juin 2024 – N°180



Théâtre RÉVOLUTION PALPITANTE

L'Abolition des privilèges

D'après le roman de Bertrand Guillot /
Adaptation et mise en scène Hugues Duchène / Avec Maxime Pambet /
Durée : 1h15 / le 31/05 à Erquinghem-le-Sec, le 1/06 à Neuville-en-Ferrain,
le 27/06 à Malaz, puis du 3 au 21/07 au Festival Off d'Avignon

Noblesse, clergé ou tiers état : vous appartiendrez d'office à l'un de ces ordres en prenant place au théâtre. L'agencement quadrifrontal des gradins reproduit en effet celui de la salle des États généraux où les députés ont voté l'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789 à Versailles. De cet événement, le metteur en scène Hugues Duchène, réputé pour ses sagas politiques, tire un spectacle bref et haletant, interprété par un seul comédien, jouant six personnages historiques. Il s'inspire d'un roman de Bertrand Guillot évoquant une analogie avec notre temps. Car, à la Révolution, le climat aussi est déréglé, une crise financière et institutionnelle ébranle l'État, les plus pauvres souffrent, tandis que les plus riches échappent toujours à l'impôt. Enfin, le monde des idées bouillonne, tendu vers le progrès. La pièce bascule ainsi à mi-parcours, quand le passé sert à éclairer le présent. La notion de privilège s'en trouve augmentée du sens que nous lui donnons aujourd'hui – hétérosexuel, blanc, masculin... Que faudrait-il abolir aujourd'hui pour parvenir à davantage de justice ? 1789 a marqué la fin du monde féodal et le lent avènement d'un nouveau système politique et social, où le droit bourgeois a remplacé les privilèges médiévaux, où « la bourgeoisie est devenue à son tour classe dominante », comme le souligne Simone de Beauvoir, sous influence marxiste, dans son essai sur les *Privilèges* : « Au lieu de lutter contre des privilèges étrangers, elle défend aujourd'hui ses propres privilèges contre le reste de l'humanité. Elle ne saurait renier tout à fait cette philosophie des Lumières dont elle a éprouvé la vérité dans la Révolution française ; mais c'est une arme à double tranchant qui aujourd'hui se retourne contre elle. Comment en effet justifier sur le mode universel la revendication de particularités avantageuses ? » La question demeure, notamment en termes de justice sociale, économique et climatique. Mais à quoi ressemblerait une nouvelle nuit du 4 août ?

Cédric Enjalbert

“**Théâtral** magazine

N°106 - Juillet/Août 2024

PAGESCRITIQUES

Retrouvez toutes nos critiques sur www.theatral-magazine.com

AVIGNON 2024

Retrouvez tous les jours
nos critiques sur
www.theatral-magazine.com



■ **L'abolition des privilèges**

[On adhère presque]

avec Maxime Pambet et Hugues Duchêne
Théâtre du Train Bleu, salle Etoile MAIF,
40 Rue Paul Sain 84000 Avignon,
du 3 au 21/07 à 15h50

Le très brillant auteur, acteur, metteur en scène Hugues Duchêne adapte le roman de Bertrand Guillot et nous conte la nuit du 4 août 1789. Les députés de l'Assemblée nationale, clergé, noblesse et Tiers Etat réunis à Versailles décident de l'universalité de l'impôt pour en finir enfin avec le système féodal. Une idée pour le moins révolutionnaire, dans un Etat en déficit permanent. Pour raconter cette nuit riche en rebondissements, Duchêne met Maxime Pambet seul en scène. Virtuose, l'acteur pratique à merveille l'art de la métamorphose, se glissant dans nombre de figures aux antipodes (de Duquenoy à l'armateur breton Delaville, en passant par le paysan Kerangal), passant d'un accent à l'autre, d'une posture à l'autre. C'est jouissif et instructif, pédagogique et souvent drôle. Pas si loin de nous. Si la partie historique de la pièce, menée avec une belle allégresse en une heure tout rond embarque l'adhésion du public de 7 à 77 ans, on est un peu moins convaincu par l'ajout contemporain. Là, Duchêne lui-même s'invite sur scène pour un dialogue à bâtons rompus avec son acteur et une démonstration sur les nouveaux privilèges et les nécessaires changements de paradigme. C'est appuyé et parfois tiré par les cheveux...

Nedjma Van Egmond

Nedjma Van Egmond



Vendredi 5 avril 2024 – N° 13300

«L'Abolition des privilèges», brute des classes

Metteur en scène, sans complexe jusqu'à être victime de sa fougue, Hugues Duchêne adapte le roman de Bertrand Guillot autour d'un épisode marquant de l'histoire de France.

Quel est le rapport entre la nuit du 4 août 1789 et la méthode masculine de contraception consistant à porter un slip chauffant ? De prime abord, on ne voit pas bien. Sinon, du point de vue de la translation, telle qu'opérée par Hugues Duchêne, qui, aux deux tiers de *L'Abolition des privilèges*, spectacle historique qu'il met en scène, jaillit inopinément du public pour rejoindre sur le plateau le comédien, Maxime Pambet, le temps d'une mise en abyme contemporaine, mêlant indications dramaturgiques et échanges plus personnels, voire intimes. Dont le mode d'emploi de ce slip, hélas détaillé avec une crudité si scabreuse qu'elle grève

la démonstration. Dommage, car, optimisant l'effet de surprise, l'incise iconoclaste avait pourtant du cran.

Mais plus de deux siècles séparent bien ce moment clé de l'histoire de France, durant lequel, divisée entre noblesse, clergé et tiers état, l'Assemblée va débattre à Versailles pour voter l'universalité de l'impôt, des préoccupations socio-économiques actuelles brassant traque des paradis fiscaux, lutte pour le climat, marasme des banlieues, etc. Avec un trait d'union pérenne : la grogne du peuple – «*les paysans n'en peuvent plus d'être écrasés*».

Culot. Longtemps militant actif au PS, Hugues Duchêne n'a pas tant tourné le dos à la politique, qu'il a commué en suc sagace d'une exploration théâtrale documentée, martonnée d'ironie. Insolente odyssee bluffante de culot, sa précédente création, *Je m'en vais mais l'Etat demeure*, nous avait ainsi scotché, qui ca-drait sous tous les angles les premières années du règne d'Emmanuel Macron. «*Tu devrais faire un prochain spectacle plus léger, avec deux acteurs maximum, d'une*

heure tout au plus. Parce que tu comprends, un spectacle de cinq heures sur la politique française, écrit par un metteur en scène émergent, c'est pas ce qu'il y a de plus simple pour remplir.» Appliquant à la lettre ce conseil amical, donné par le directeur de la Scène nationale de Châteauroux, le trentenaire (à la tête d'une compagnie qui, jusque dans son nom, le Royal ve-lours, révèle un intérêt pour

les rapports de classes) a donc épluché le roman paru en 2022 de Bertrand Guillot, *L'Abolition des privilèges*, qui détaille la fameuse nuit du 4 août 1789 ; ainsi qu'il résume, d'une part, les quinze années précédentes, d'autre part, les mois ayant suivi le vote du décret.

Sprint. Ces deux dernières parties formant la portion congrue d'un sprint théâtral,

où, au centre d'un dispositif quadri frontal proche du ring, Maxime Pambet ne ménage passa peine – au risque d'en faire trop – pour reconstituer la joute oratoire entre les Adrien Duquesnoy, Louis Marie Antoine de Noailles ou Isaac Le Chapelier, entre autres députés tissant un *digest* didactique, sinon édifiant, ingénument pensé pour être «*joué le plus longtemps possible*». Y compris en mi-

lieu scolaire (version compactée en cinquante minutes), où adresses au public et images filmées maintiennent l'auditoire en éveil.

GILLES RENAULT

Gilles Renault

LaProvence.

Festival Off d'Avignon : L'abolition des privilèges, un hommage jubilatoire à la Révolution française

Samedi 6 juillet 2024

On a vu au théâtre du Train bleu, la pièce L'abolition des privilèges, visible jusqu'au 21 juillet. Hugues Duchêne, inspiré par le roman historique de Bertrand Guillot, nous en propose une adaptation et une mise en scène remarquablement enlevées. Rappelons l'événement dont il est question : après la violente insurrection, de nombreux paysans et la grande peur qui s'en est suivie, les députés votent, pendant la nuit du 4 août, la fin des privilèges et des droits féodaux.

Le spectacle nous fait vivre et partager cette nuit fébrile et enthousiasmante dans un dispositif quadri frontal. Nous sommes des députés de la noblesse, du clergé ou du Tiers état installés sur des gradins. L'histoire en l'occurrence est théâtrale à souhait. Ne respecte-t-elle pas l'unité de lieu (la salle des menus plaisirs à Versailles), l'unité de temps (de 19 heures à 2 heures du matin) et l'unité d'action (la destruction du régime féodal) ? Nous écoutons le récit exalté et palpitant de cette nuit fatidique par un Maxime Pambet seul en scène, gagné par l'effervescence de l'Assemblée. Il va et vient frénétiquement dans la salle pour rendre compte du marathon que représenta cette nuit où primait l'urgence des mesures à prendre. Il incarne avec une magnifique virtuosité les personnalités qui montent à la tribune, à commencer par le duc de Noailles et celui d'Aiguillon, diversifiant les tons, les accents et le style, se jetant au sol pour mimer l'abolition du mur des privilèges. Lorsqu'il est rejoint par Hugues Duchêne, c'est pour évoquer les privilèges qu'il faudrait abolir aujourd'hui. C'est un spectacle porté par la passion de l'histoire et de la politique, par une magnifique énergie et un espoir communicatif.

Angèle Luccioni

franceinfo:



**"J'ai envie de croire qu'un jour, il y aura une nuit
du 4 août écologique" : "L'abolition des privilèges",
le livre de Bertrand Guillot, adapté au théâtre**

Au théâtre du Train Bleu, dans le off du festival d'Avignon, on peut revivre la nuit du 4 août 1789, en pleine Révolution française. Une intrigue qui résonne terriblement avec notre époque, selon le metteur en scène Hugues Duchêne.



Thierry Fiorile
Radio France



Le metteur en scène Hugues Duchêne lors d'une représentation de "L'abolition des privilèges", sa pièce adaptée du livre de Bertrand Guillot. (BLOKAUS808)

Au festival d'Avignon, dans le off, au théâtre du Train Bleu, jusqu'au 21 juillet 2024, Hugues Duchêne adapte le livre de Bertrand Guillot, *L'abolition des privilèges*. L'intrigue se déroule la fameuse nuit du 4 août 1789, en pleine Révolution française. D'abord, il y a cette intuition, comme une évidence, l'Assemblée constituante issue des États généraux regroupant noblesse, clergé et tiers-état, est un formidable matériau théâtral. *"Il n'y a pas de micro à cette époque-là. Donc, quand on porte la voix devant 1 000 autres personnes, on est forcément théâtral"*, assure Hugues Duchêne, le metteur en scène.

"Ce qui est sûr, c'est que la nuit du 4 août, c'est un moment fondateur pour ce qui va devenir le républicanisme. Cette histoire d'impôt, elle est très importante parce qu'un noble se lève, le vicomte de Noailles, et propose de se mettre à payer l'impôt comme le reste des Français", poursuit le metteur en scène.

"J'avais envie de faire un spectacle qui allait raconter quelque chose de très beau, retrouver une sorte d'espoir. »

"Quand on veut, d'une certaine manière, on peut, et ça peut être magnifique la politique", ajoute-t-il.

Climat, égalité hommes-femmes... des thèmes modernes

Seul sur scène, entouré du public comme dans une arène politique, Maxime Pambet, incarne avec un talent fou, les protagonistes de ces heures historiques. De l'ivresse de la nuit du 4 août aux mois qui ont suivi, avec la difficile mise en application des textes, défilent les hauts et les bas de la république naissante. Puis Hugues Duchêne rejoint son comédien sur scène et passe par l'intime pour envisager l'abolition d'autres privilèges. *"Le parallèle le plus fort que je pourrais faire est celui du climat. Aujourd'hui, tout le monde a compris, mais personne n'en prend totalement la mesure. J'ai envie de croire qu'un jour, il y aura une nuit du 4 août écologique. Qu'on puisse se dire que demain sera meilleur que la veille"*, assure Hugues Duchêne.

Climat, égalité hommes-femmes, racisme, Hugues Duchêne aborde tous les sujets avec nuance, loin des positions binaires et radicales en vogue, il croit en la politique comme il croit au théâtre.

Diffusion le 16 juillet 2024 à 8h25 et 10h56



DE VIVE(S) VOIX

**Interview d'Hugues Duchêne et de Maxime Pambet le 9 juillet 2024 à 18h30
par Paul Dubois pour De Vive(s) Voix sur RFI.**

**Diffusion dans l'émission de Vive(s) Voix à 15h30 le 10 juillet 2024
De 23 :30 à 27:00**

Et avec le reportage de Paul Dubois sur le spectacle présenté au
Avignon «off» : **«L'abolition des privilèges»** avec le metteur en scène
Hugues Duchêne et le comédien Maxime Pambet.



Interview d'Hugues Duchêne

le lundi 1er juillet 2024 à 10h00 par Yann Seyller

Diffusion courant juillet 2024 sur Chérie FM.





Émission « Le Manteau d'Arlequin » du mardi 25 mars de 13h45 à 14h sur Fréquence protestante, critique d'Evelyne Selles-Fischer, de 0:0 à 7:20

25 MAR **L'ABOLITION DES PRIVILÈGES, ADAPTATION DU ROMAN HISTORIQUE ÉPONYME DE BERTRAND GUILLOT / LISBETH'S**

🕒 13h45 - 14h00

Animateur : Selles-Fischer Evelyne

Emission : Le manteau d'Arlequin

RÉSUMÉ DE L'ÉMISSION

- L'Abolition des privilèges, adaptation du roman historique éponyme de Bertrand Guillot, mise en scène Hugues Duchêne avec Maxime Pambet, théâtre 13-bibliothèque, 25 au 29 mars, 20h, 30 mars, 18h, 01 45 88 62 22. Du 3 au 21 juillet au Festival off d'Avignon, théâtre du Train Bleu.
- Lisbeth's de Fabrice Melquiot, conception et adaptation Valentin Rossier jusqu'au 11 mai, du mercredi au samedi 19 heures à la Manufacture des Abbesses 01 42 33 42 03





15H - 16H30 Cyrielle Sarah Cohen

Chronique de Christophe Barbier le jeudi 28 mars 2024 sur Radio J

Je le sais, Cyrielle, il y a une révolutionnaire en vous ! Une femme capable de tout changer, de changer la vie, en une seule nuit, comme le firent les députés des États généraux, dans la brûlante nuit du 4 au 5 août 1789, la nuit passée à la postérité comme celle de l'abolition des privilèges. Mais au fait, de quoi parle-t-on ? De quels privilèges est-il question ? Qu'est-ce qui fut vraiment décidé durant ces quelques heures de débats passionnés ? Qui a pris la parole ? Qui a gagné, qui a perdu ? Était-ce un aboutissement ou un début ?

Hugues Duchêne, talentueux metteur en scène, est parti du roman historique de Bertrand Guillot, pour le transformer en époustouflant moment de théâtre politique. L'Abolition des privilèges consiste essentiellement en un solo impressionnant de Maxime Pambet, qui joue nombre de députés des trois états. C'est fluide, léger, enlevé, ludique, frais, drôle. La scène est cernée des quatre côtés par les parlementaires : deux tribunes pour le tiers-état, une pour le clergé, une pour la noblesse. Les parlementaires, c'est nous, le public. En une fièvre contagieuse de générosité altruiste, les représentants du peuple rivalisent d'imagination, supprimant le privilège de chasse, nombre de rentes et d'impôts, mais aussi les exemptions auxquelles tant de régions sont attachées. « Qu'avons-nous fait ? », diront au lendemain de cette orgie démocratique les élus les plus conservateurs. Trop tard: le système aristocratique devient à ce moment-là "l'ancien régime"...

L'habileté du duo Duchêne - Pambet va plus loin. D'abord en tentant des parallèles avec aujourd'hui, qui échappent au moralisme ou au dogmatisme: c'est avec autodérision et ironie qu'ils évoquent l'homme déconstruit ou la taxation des super profits. Puis en survolant avec maestria la période 1774-1789. C'est le choc libéral de Turgot, avec les lois sur le libre commerce du blé, réforme bien pensée mais mal exécutée, qui enclenche la mécanique révolutionnaire.

L'histoire de France est une formidable pièce de théâtre. En voici un épisode passionnant, à ne pas manquer. Au théâtre 13, vite, c'est jusqu'à samedi soir!

L'ŒIL D'OLIVIER

chroniques culturelles et rencontres artistiques

CRITIQUES



© Blokaus

On vote avec joie pour L'Abolition des privilèges

La nouvelle création de la Cie Le Royal Velours, adaptée du roman de Bertrand Guillot, remet au jour un épisode clé de la Révolution française.

Mardi 19 mars 2024

C'est dans la salle des fêtes Raoul Masqueliez que la Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq, en travaux actuellement, accueille la nouvelle création d'Hugues Duchêne. Celle-ci nous replonge dans la nuit du 4 août 1789, date qui marqua dans l'institution l'abolition des privilèges de l'Ancien Régime. Après la prise de la Bastille en juillet, la révolution en marche venait de tourner une page au livre de notre histoire nationale pour en écrire une nouvelle, pleine de promesses. Pas besoin de réviser ses vieux manuels d'histoire pour savourer ce récit palpitant !

« La Révolution française est un creuset dans lequel il y a toute l'histoire de France depuis ses origines. » (Max Gallo)

Tel un chroniqueur de l'époque, d'une plume alerte et pleine d'humour, Bertrand Guillot raconte comment une poignée d'hommes — car les femmes, à l'époque, n'avaient pas droit au chapitre — ont réussi, en une nuit et malgré l'absence des ténors de la politique comme Mirabeau ou l'Abbé Sieyès, a fait basculer la société. Rien de plus théâtral que cette Révolution française, avec ses débats et ses rebondissements, et Hugues Duchêne l'a très bien compris. Tout comme avant lui, d'autres comme Robert Hossein (Danton et Robespierre) où Joël Pommerat (Ça ira (1) Fin de Louis). Après son marathon, plus ou moins controversé, Je m'en vais mais l'État demeure, le jeune metteur en scène, issu de l'émergence, nous propose « un sprint » haletant mené brillamment par Maxime Pambet.

Dès que vous entrez dans la salle, prenez bien garde où vous aller vous asseoir ! Les chaises sont disposées en quadrifrontal. Donc, c'est clair, il y aura une partie pour le clergé, une autre pour la noblesse et deux autres pour le Tiers-État. Comme le jeune metteur en scène possède un sens de l'humour délicieux, il a concocté un petit accueil pour ceux qui, sans le savoir, auront le privilège d'être chez les nobles. Passé ce détail aussi gaguesque que révélateur, le processus scénique intègre le spectateur, le transformant en député.

Solo pour un comédien virtuose

Le spectacle démarre avec la projection en vidéo, tournée en selfie depuis son portable, du comédien. Il est le jeune député Duquesnoy, en route vers la salle des États Généraux, déballant ses impressions. Puis, il entre et s'installe à son banc... Dans un mouvement perpétuel, égrenant les heures, il se glisse dans la peau de tous ces orateurs ou se transforme en narrateur. Nous sommes captivés. Puis, Hugues Duchêne s'immisce sur scène. Dans une sorte de mise en abîme, le metteur en scène interroge son comédien sur les inspirations où influences qui l'ont aidé pour aborder tel personnage ou tel sentiment. Ce procédé lui permet, sans être didactique, de faire entrer notre monde moderne dans le débat ! C'est court mais suffisant pour que l'on mesure toute la pertinence de son propos. Puis Maxime Pambet nous fait revenir à nos chers députés, à cette fameuse nuit, mais aussi à l'avant et à l'après.

Créée à La Rose des vents de Villeneuve-d'Ascq, la pièce passera par le Théâtre 13 avant d'entamer une grande tournée dans le Nord et pour se poser au Théâtre du Train Bleu pour le Off d'Avignon. Ce précis qui permet de comprendre notre histoire politique, laquelle, depuis la Révolution, n'arrête pas de bégayer, réinventant sans cesse d'autres privilèges. C'est superbe !

Marie-Céline Nivière

DÉTECTIVES SAUVAGES

vers la jeune création

L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

d'après le roman de Bertrand Guillot

adaptation et mise en scène

HUGUES DUCHÊNE

Lundi 20 mai 2024

Un espace vide au centre de quatre tribunes en quadri-frontale. Un écran plat suspendu. Un trône un peu chiche perché sur un praticable et des reproductions peintes de fausses moulures suspendues qui se chargent moins de faire leur office scénographique – puisqu'elles paraissent assez superflues - que d'être une signalétique royal velours un peu taquine : « attention théâtre zéro-scéno mieux produit pour être mieux diffusé ! ».

On reconnaît là le sens des priorités théâtrales de Hugues Duchêne. Le plateau est un terrain de jeu sommaire à peine accessoirisé qui attend les acteur·rices . Quand les spectateur·rices entrent en salle, certain·e·s se voient octroyer un « petit plus » que d'autres n'ont pas, parce qu'ils se sont assis·e·s à la bonne tribune. C'est une définition en acte : ce qu'on appelle un privilège est un avantage, une facilitation de l'existence, un pouvoir symbolique dont les autres sont privé·e·s. Cette minorité privilégiée se voit confier le rôle de la noblesse. Les corps-spectateurs deviennent ainsi des corps politiques, c'est-à-dire des membres d'un corps-groupe, d'une classe sociale. L'auditoire se regarde, divisé par des frontières symboliques, mais conscient de former le corps-public. La théâtralité d'une séance parlementaire est

savoureusement établie : le théâtre paraît l'outil adéquat tant pour la fable que le faire politique.

La séance commence avec un extrait du journal d'Adrien Duquesnoy, député du Tiers-Etat de Bar-le-duc aux Etats Généraux réunis à Versailles en 1789. Tandis qu'il se rend à l'assemblée nationale, réincarné dans l'imagination d'un Duchêne sous les traits d'un jeune député de centre-gauche faisant son brief matinal en call avec nous via Facetime, Adrien Duquesnoy appréhende la séance parlementaire du 03 août 1789. Il apparaît comme un révolutionnaire « ordinaire » : porté par les événements, il se prononce peu mais c'est un fin observateur de la crise économique, politique, sociale en cours à l'été 1789. Guidé par cet œil attentif et invité au jeu anachronique du « sauras-tu reconnaître les marqueurs d'ancien régime de ton époque ? », nous entrons dans le revival épique à la sauce pambet-duchêne de l'accélération de l'histoire qui a eu lieu cette nuit-là. Épisode mythique du roman national français, la nuit du 04 août 1789 voit basculer l'Ancien Régime et fait de la France le pays de l'abolition des privilèges puis des droits de l'homme. Elle a nourri une mythologie révolutionnaire qui a entériné (un peu vite) l'idée que l'ancien régime était définitivement derrière nous et a aveuglé longtemps sur les ambiguïtés de notre système démocratique quant aux questions d'égalité et de libertés publiques.

Maxime Pambet, qui mérite bien son titre honorifique de bête de scène ou de brûleur de planches pour sa précision redoutable, sa virtuosité rhapsodique, sa maîtrise des accents régionaux, ses mimes et son endurance de sprinteur théâtral, joue tout et sait tout jouer. Il « ravive » les fantômes révolutionnaires et met son corps au service de l'exercice sportif du débat démocratique ; la pensée, comme un ballon de foot sur le stade, circule, rebondit, se retourne, se fait la passe, marque des points, fait boule de neige. Il officie au partage des voix au sein de l'assemblée nationale, à la narration, aux effets de résonance avec notre actualité. On reconnaît la signature de Hugues Duchêne qui aime l'acteur-épique capable de jouer dix personnages à la fois voire tout le peuple s'il le faut tout en restant lui-même et en filant une narration. L'incroyable complexité de cette nuit qui ne s'est pas faite en un jour est ainsi remuée sous nos yeux : le « mouvement de l'histoire », qui mène heure par heure à la nationalisation, l'abolition des privilèges des classes, des provinces, des villes et des corporations, est décrypté dans ses micro-rouages à vitesse grand V. La langue limpide et le récit historique minutieux de Bertrand Guillot dans son roman, L'abolition des privilèges, nous offrent la leçon d'histoire la plus trépidante qu'on puisse rêver. Cette première partie file comme une flèche. Elle « chauffe » l'espace, les corps, la pensée ; elle insuffle de l'élan. Ce qui a été institué un jour peut être destitué. Le régime féodal peut s'écrouler mais nos libertés publiques et droits sociaux acquis de haute lutte le peuvent aussi, en fonction des forces qui s'exercent par le peuple ou sur le peuple. Alors, dans quel sens basculons nous en 2024 ?

Pambet fait un arrêt de jeu net à la fin de cette première partie et laisse le parfum d'ancien régime nous monter au nez. Ça pique. La France de 1789 est dans un marasme financier dramatique (baisse des prix agricoles, faillites multiples des industries donc chômage de masse, sécheresses et grêles qui déciment les récoltes, famine en perspective, flambée des prix), Louis XVI doit taxer les riches pour sortir du déficit mais ne le fait pas (trop peur de les « froisser »), le peuple est fortement politisé et à bout d'un demi-siècle de révolte contre des seigneurs qui répondent par la démophobie et la répression, ce qui transforme la colère en insurrection, la prise de la bastille a eu lieu, contexte de « grande peur » (émeutes, attaques

de châteaux)... La recette d'ancien-régime a changé en 2024 mais le résultat est le même : le peuple est exsangue et humilié à force de soutenir un système dont les riches s'accaparent les profits et le « bien-vivre », les grandes-gueules réactionnaires s'acharnent à envahir l'espace médiatique pour tenir à bout de bras une société mourante, violente, déchirée. Pour quoi déjà ? La conservation des privilèges. On comprend alors que l'ancien régime n'est pas une période de l'histoire circonscrite et abolie : c'est un spectre systémique qui hante nos institutions et modes de fonctionnements socio-économiques qui peut revenir puisqu'il n'est jamais vraiment mort.

Le sinueux chemin historique qui verra (peut-être) l'abolition de notre ancien régime est à défricher. Dans cette deuxième partie, Hugues entre en scène auprès de son ami Maxime et ouvre une séance « check tes privilèges » pour un hypothétique futur grand soir, sait-on jamais. Sur le mode de la causerie entre amis assagis après un passif de grandes bringues, nos deux jeunes hommes hétéro-cis blancs cultivés et charismatiques s'y attèlent, plein de bonne volonté, conscients tout autant que poussés par les luttes en cours à renoncer à leurs privilèges. Mais il est toujours plus facile de reconnaître les privilèges à abolir chez les autres. Alors, l'ancien régime, c'est qui ? À qui faut-il couper la tête ? Ils ne sont pas d'accord. Comment est-ce qu'on renonce à ses privilèges ? Est-ce qu'il suffit de proclamer qu'on y renonce ? N'est-ce pas chercher sa médaille de vertu comme la noblesse française de 1789 ? Comment déstructurer une société historiquement fondée sur les privilèges ? Évidemment, il n'y a pas de réponse. Bien qu'inconfortable, l'éthique du questionnement est probablement la posture agissante la plus juste. Alors, pour le moment, être un Adrien Duquesnoy 2.0, finalement... Ne pas flamber sur le théâtre des événements mais, tenir un journal, analyser, comprendre, écouter, se taire, ne jamais négliger le contexte et la lecture historique ... et être aimant : s'allonger en cuiller auprès de ses ami-e-s et des personnes qu'on aime pour continuer à ajuster sa position au sein du vivre-ensemble. C'est le premier terrain politique sur lequel on peut agir.

Anne-Laure Thumerel



Festival Avignon Off 2024 : nos derniers coups de cœurs / 5

Dimanche 14 juillet 2024

Du théâtre d'idées, politique et engagé, qui plonge dans la Révolution Française et dans nos révoltes, mais aussi un spectacle poétique, intime, qui explore en français et en espagnol les mots de Lorca, voici les tout derniers coups de cœurs de cette cuvée 2024.

L'Abolition des Privilèges au Théâtre du Train Bleu

A l'heure où nos institutions sont bousculées par une dissolution express de l'Assemblée Nationale et où la question de la démocratie, de la représentation nationale, est plus que jamais dans les esprits, le jeune auteur et metteur en scène Hugues Duchêne propose un spectacle puissant qui reconstitue, à la vitesse d'un sprint athlétique d'1h15, la fameuse nuit du 4 août 1789. Partant de l'excellent roman historique de Bertrand Guillot qu'il a adapté, le spectacle fait jaillir, dans une énergie magistrale, une dizaine de députés fiévreux, colériques, lyriques, résignés, enthousiastes, solennels, qui vont finir par rédiger et mettre au vote un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, ainsi que celui des Provinces. Un seul comédien incarne tous les personnages de manière éblouissante, Maxime Pambet, que l'on voit débouler, d'abord en vidéo marchant à toute allure dans une rue, puis dans la peau de Du Quesnoy, un député du Tiers-Etat. Les spectateurs assis dans le public forment trois blocs, Noblesse, Clergé et Tiers Etat, et c'est à nous, public constituant cette précoce Assemblée Nationale, que les députés s'adressent.

Loin d'être une classique leçon d'histoire, la performance plonge dans les archives des députés, leurs journaux intimes, pour coller à l'accélération incroyable de cette histoire en marche. Des nobles progressistes, qui consentent à abandonner leur privilèges et à supprimer la terrible Dîme qui essore les paysans, des Bretons et des Bourguignons prêts à pactiser sur l'harmonisation du droit en France, alors que chaque province à l'époque possédait ses propres privilèges ! Des curés qui font sécession sans être protestants ! On n'avait jamais vu ça. Dans un style vif, un humour corrosif, le spectacle enchaîne ce marathon vers l'égalité des droits et plus de démocratie en collant à l'effervescence de cette contagion égalitaire, déjà en germe quinze ans auparavant suite aux famines à répétition, à la hausse des prix et aux complots des nobles. La seule pause de ce passionnant thriller, c'est un dialogue amical entre le comédien et son metteur en scène sur la question des privilèges aujourd'hui, individuels, culturels, économiques et politiques. Un vertige nous saisit soudain !

Hélène Kuttner



AVIGNON 2024

●Off 2024● **"L'Abolition des privilèges" Un seul en scène étonnant éclairant l'Histoire à la lumière des événements modernes**

"L'Abolition des privilèges" est un roman historique écrit par Bertrand Gillot et divisé en trois parties. La première relatant la nuit fulgurante du 4 août 1789 qui vit les députés de la jeune Assemblée Nationale rédiger, puis voter un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces. La deuxième qui retourne 15 ans en arrière et relate l'effondrement de l'Ancien Régime entre 1774 et 1789. Enfin, la troisième, une leçon de politique qui conte les jours, les semaines, les mois qui ont suivi la nuit du 15 août.

Mercredi 27 mars 2024

Ça n'a pas dû être une mince affaire pour Hugues Duchêne de la compagnie Le Royal Velours de réduire les 280 pages de ce roman historique à une heure trente de spectacle, ni de faire transparaître ce qui constitue les propos essentiels de ce dernier... Pourtant, il s'en est emparé, emporté par sa passion pour la politique dès son adolescence.

Mais à qui faudrait-il donner la parole en priorité dans cette adaptation ? Au jeune Talleyrand, aux députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, Le Chapelier ou encore Le Guen de Kerangal ? Ou un minima à chacun d'entre eux ?

Et quelle forme donner à tout cela ? Quelle scénographie ? Par quel biais bâtir la dramaturgie ? Autant de questions qui sont celles auxquelles doivent se confronter nécessairement un metteur en scène digne de ce nom. Démarche bien titanesque que d'adapter, en règle générale, un roman au théâtre. Qui plus est, un roman historique. Mais il semblerait que rien ne retienne Hugues Duchêne dans sa fougue créatrice.

"Si mon spectacle "Je m'en vais, mais l'État demeure" a été un sprint du point de vue de l'élocution, celle de "l'Abolition des privilèges" sera un marathon ! Parce qu'il faut donner le sentiment que l'Histoire s'est accélérée jusqu'à nos jours. Je cherchais un texte qui nous parlerait d'aujourd'hui et que je pourrais accommoder aux événements modernes", Hugues Duchêne.

Le jeune metteur en scène l'a trouvé ce roman, de façon pour le moins particulière. Ainsi vont parfois les choses de la création théâtrale, parfois quand on s'y attend le moins. Et il l'a dévoré, lui qui a rejoint le Mouvement des Jeunes Socialistes à 15 ans, réalisé des études de sciences politiques, mais qui se sont révélées vite incompatibles avec celles d'art dramatique qu'il convoitait. Alors, il opte pour le Conservatoire de Lille et intègre aussi la Comédie Française en tant qu'élève comédien.

Comme il le dit lui-même, "Mon but est d'être un peu comme Tintin"... Tintin scrutant la politique française. Ça, c'est ce qu'il proclamait à l'occasion de sa fresque politique de son avant-dernier spectacle dans lequel il convoquait le premier quinquennat d'Emmanuel Macron dans une saga contemporaine parfois controversée.

Mais alors ! Quid de son nouveau spectacle, retraçant cette fameuse nuit du 4 août 1789 qui décida de la suppression des privilèges féodaux, entre exactement dix-neuf heures et deux heures du matin ? À bien y regarder, le grand public ne l'a jamais vraiment su et seuls quelques historiens spécialistes et érudits pourraient l'évoquer. C'est le cas de Bertrand Guillot qui relate, dans son roman éponyme, avec humour et érudition, l'état de la France en cet été 1789, en déficit chronique, à bout de souffle, un État où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple est à bout de nerfs et réclame justice, mais sans rien voir venir...

Ce soir-là, au Théâtre 13/Bibliothèque, si nous n'avons pas eu le privilège de nous voir offrir une coupe de champagne avant le début du spectacle – à n'en point douter un clin d'œil hommage à l'ouvrage cocasse de Bertrand Gillot – pour nous être assises "à la mauvaise" place, celle du Tiers-État, (champagne réservé forcément à la noblesse), nous avons malgré tout assisté à une performance d'acteur très pétillante, elle aussi, emportée, hautement charismatique, voire exceptionnelle : celle de Maxime Pambet, qui endosse ici avec grande virtuosité une dizaine de rôles distincts.

Dès le début du spectacle, sur deux écrans dirigés vers les spectateurs placés en espace quadri-frontal, on découvre le comédien en jeune député Duquesnoy, se filmant en selfie, marchant d'un pas vif vers les États Généraux de Versailles et commentant de manière toute personnelle ses états d'âme et ses impressions toutes personnelles.

La trouvaille et l'effet produit sont originaux, car ils ancrent la chose théâtrale dans un présent qui sollicite le spectateur ainsi immédiatement interpellé dans son rôle.

Le processus créatif d'un comédien interprétant des multiples voix est de nos jours monnaie courante au théâtre. Encore faut-il en avoir la carrure et le talent... Ce soir-là, grâce à ces derniers que possède incontestablement Maxime Pambet, et grâce à l'imagination brillamment ciblée du comédien-metteur en scène, nous revivons, comme si nous y étions, cette Nuit du 4 août 1789.

La fougue des propos de Bertrand Gillot adaptée à la scène par Hugues Duchêne, le jeu virtuose du comédien Maxime Pambet et la scénographie de Julie Camus, aux décors joliment tapissés, proposent aux spectateurs du Théâtre 13/Bibliothèque une bien jolie facture théâtrale et un retour en arrière qui, à bien y regarder, a des allures d'un temps plutôt présent

"Ce qui est dans l'air du temps finit par s'incarner ! On sait pas... On sait pas... Mais tout arrive"

Pointant le bout de son nez à un moment du spectacle, tel un post Instagram ou une bulle imagée "Intelligemment artificielle", Hugues Duchêne intervient à un moment du spectacle, interrogeant son comédien sur les inspirations et autres échos qui peuvent être les siens, aujourd'hui, du point de vue de certains privilèges malheureusement toujours en place.

Ça peut dérouter ! Le spectateur s'interroge, perplexe, surpris, dérouté... D'aucuns pourraient y voir un espace dramaturgique aux intentions didactiques inutiles. Respectons-les.

Mais les lois créatrices et artistiques des metteurs en scène ont leurs raisons que rien ne supprime, pas même les avis hâtivement énoncés de certaines et certains critiques.

Ici, le public rit ou sourit, dans l'ensemble. Et s'il s'en abstient, c'est son choix le plus strict.

Brigitte Corrigou

Un Fauteuil pour L'Orchestre

L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Mar 25, 2024 | Commentaires fermés sur L'abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot, mise en scène d'Hugues Duchêne, au Théâtre 13, Paris

Lundi 25 mars 2024

« Je serai le président de la fin de tous les privilèges », François Hollande, janvier 2012.

« C'est une chance d'être Français, c'est un privilège », Nicolas Sarkozy, juin 2016

« Je mettrai définitivement fin aux privilèges migratoires exorbitants des algériens », Éric Zemmour, mars 2022.

« Il nous faut une nouvelle nuit du 4 août », François Ruffin, août 2022.

Et si la Révolution française, loin d'avoir aboli les privilèges, avait simplement remplacé les privilégiés ? Hugues Duchêne veut comprendre et nous accueille dans l'hémicycle divisé en quatre gradins de part et d'autre de la scène, un soir d'août 1789. Votre chroniqueuse se retrouve sur les bancs du Tiers-État, normal, et le champagne de bienvenue, réservé à la noblesse, lui passe sous le nez. Ça, ce n'est vraiment pas juste.

Nous plongeons en direct dans l'actualité des événements, les orateurs sont des anonymes, pour la plupart ils le resteront, Adrien Duquesnoy et Joseph Delaville Le Roulx, députés du Tiers-État, le président de l'Assemblée, Isaac Le Chapelier, Talleyrand, alors simple député du Clergé ainsi que Louis Marie Antoine de Noailles, Guy Le Guen de Kerangal ou encore Armand-Désiré de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon. La Révolution à hauteur d'homme, ces hommes ordinaires qui pas à pas, font l'Histoire, dans les comités de quartier ou à l'Assemblée nationale. Maxime Pambet, caméléon virtuose, endosse tous les rôles dans une composition magistrale, une heure et quart pour changer le monde ! On a un faible pour de Kerangal, un breton au sourcil broussailleux et à la voix rocailleuse, il en impose à la tribune.

Le temps presse, depuis trois mois ça traîne dans l'hémicycle à coups d'obstructions, de débats précieux qui noient le poisson, beaucoup se disent qu'ils vont encore être venus pour rien, ils regrettent déjà leur chère province. Mais la dette explose, le peuple a faim et brûle des châteaux. Les événements s'accélèrent et, même si on connaît la fin, on est suspendu aux espoirs des uns, aux doutes des autres, à la peur d'un embrasement généralisé du pays. Du rythme, une belle alternance des prises de parole au perchoir et dans les travées, l'occupation de l'espace est épatante. Loin du grand soir abolitionniste, la fin des privilèges est le fruit d'un concours de circonstances avec quelques meneurs et une majorité dépassée par la situation, même si beaucoup savaient que le système était condamné à brève échéance.

« Qu'avons-nous fait ? » réalise Duquesnoy au petit matin, une fois dégrisé, faisant écho au « J'ai participé à un coup d'État contre le roi de France... et je ne l'ai pas réalisé immédiatement » d'un député du tiers dans Ça ira, fin de Louis, de Joël Pommerat.

Hugues Duchêne revient ensuite sur l'avant et l'après 4 août pour en expliquer la genèse et les suites. Il s'immisce sur le plateau et imagine avec son comédien ce que serait aujourd'hui une nuit de l'abolition. Cette suite, plus narrative, perd en intensité malgré un moment totalement hilarant sur comment, messieurs, vous pouvez vous « contracepter » vous-même. Radical ! Hugues Duchêne, en Tintin pourfendeur des privilèges modernes, n'a rien perdu de son envie d'en découdre, qu'on avait adoré dans Je m'en vais mais l'État demeure.

Entre docu-fiction politique et théâtre forum à la scénographie magnétique L'abolition des privilèges réhabilite le débat démocratique, tant vilipendé de nos jours. Inventif, enlevé et drôle ! En sortant, on a en tête la formule du Général de Gaule « Tout Français désire bénéficier d'un ou plusieurs privilèges. C'est sa façon d'affirmer sa passion pour l'égalité. » Bien vu !

Sylvie Boursier

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène de Hugues Duchêne, au Théâtre 13/Bibliothèque.

L'Abolition des privilèges, d'après le livre de **Bertrand Guillot**, adaptation et mise en scène de **Hugues Duchêne**, scénographie **Julie Camus**. Avec **Maxime Pambet**.

La nuit du 4 août 1789, réunis à Versailles au sein de l'Assemblée nationale, les députés décident de « détruire le régime féodal ». Dans un État en déficit permanent, où les plus riches échappent à l'impôt, où le peuple peine à survivre, ils votent l'abolition des privilèges de la noblesse, du clergé...

Le spectacle plein de souffle et de vigueur de Hugues Duchêne s'inspire du roman historique de Bertrand Guillot, *L'Abolition des privilèges* (édit. Les Avrils) qui se décline en trois volets : le premier, fulgurant, raconte la nuit du 4 août quand les députés de la jeune Assemblée Nationale rédigent puis votent un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé, puis des Provinces.

Un style vif et un récit édifiant que le comédien Maxime Pambet déclame avec force et conviction, entraînant le public avec lui, médusé par cette si belle énergie à construire un monde nouveau fait d'espoir encore, comme si la salle aimantée vivait l'accélération et l'ivresse de l'Histoire rejouée.

Le deuxième volet, pour expliquer cette fameuse nuit, relate, de 1774 à 1789, la suite de constats politiques et d'événements qui préparèrent l'effondrement de l'Ancien Régime – réformes avortées des gouvernements successifs, famines, aspirations libérales de jeunes nobles, complots ourdis : une leçon d'Histoire désignant des convergences vers un bouleversement qui aurait pu être autre.

Le troisième s'apparente à une leçon de politique sur les jours, les semaines, les mois suivant la nuit du 4 août : décret voté mais non signé par le Roi, non appliqué encore dans l'ensemble du royaume : « Le contexte est toujours plus fort que les textes eux-mêmes », dit le metteur en scène.

Au centre d'un espace quadri-frontal qui rappelle l'assemblée, l'enthousiaste Maxime Pambet y incarne avec fougue une dizaine de personnages qui ont changé la face du pays. – un élan dont le rythme et l'intensité ne faiblissent jamais -, se glissant dans le rôle de Duquesnoy avec humour et distance, quand on le voit sur l'écran vidéo arpenter l'Avenue de Paris qui mène à

Versailles aux grilles du Château, un casque sur les oreilles, et reconnaissant qu'il est un peu en retard : humour.

Le voilà dans l'arène, auprès des spectateurs, l'espace scénique représentant la salle des Etats Généraux, depuis un mois devenus l'Assemblée Nationale : l'acteur et le public évoluent dans le même espace que celui des députés de 1789 – sur tel côté ou tel autre – Tiers-Etat, Noblesse, Clergé. On sert d'emblée sur le côté dévolu à la Noblesse une coupe de champagne : privilège !

L'acteur narrateur incarne tel ou tel député de chacun des Trois Ordres, ou le président de l'Assemblée Nationale, glissant dans l'espace avec célérité et comme furtivement, d'un angle à l'autre, croisant les lignes et les perspectives, selon les points de vue choisis, léger et fuyant, dynamique et virtuose à passer si aisément d'un personnage à l'autre, allongé en croix sur le dos quand l'effort tant politique que physique et gestuel a été particulièrement exigeant et ardu.

Le public suit ainsi Duquesnoy (1759-1808) qui va s'asseoir sur les bancs du Tiers-Etat. Il est rejoint par Delaville (1747-1803), l'armateur du Port de Lorient et de la Compagnie des Indes, et entre autres, par le député paysan de Basse-Bretagne Kerangal (1746-1817), gilet breton et chapeau rond à la main, dont on se moquerait s'il ne maniait si bien l'imparfait du subjonctif. Du côté de la Noblesse, Noailles (1756-1804) est à l'écoute du peuple en ces temps ultimes : l'acteur malicieux désigne une spectatrice qui se lève pour qu'on voie Noailles; l'acteur se charge du rôle, la délestant du personnage. Talleyrand (1754-1838), homme d'église, est sur les bancs du Clergé.

Le Chapelier (1754-1794), avocat au parlement de Bretagne, élu député du Tiers-État de la sénéchaussée de Rennes aux États généraux de 1789, co-fonde le club breton, précurseur du Club des Jacobins. Président de l'Assemblée Nationale, il fait voter l'abolition des privilèges et des droits féodaux le 4 août 1789. Traduit devant le Tribunal Révolutionnaire, il monta à l'échafaud.

Au cours de la représentation déjà bien avancée, des pauses arrêtent l'acteur qui s'entretient avec le metteur en scène. Ne peut-on rapprocher cette attente révolutionnaire de cette séance historique avec nos velléités de changements politiques, de renversement historique pour un partage plus équitable des richesses sur la planète, la décarbonation, une démographie étudiée ?

Le metteur en scène avoue qu'il « se contracepte » lui-même.

Humour, dérision, facétie et réflexion, Histoire et Théâtre s'allient pour le plaisir du public. Et nous n'avons pas évoqué l'incarnation de Louis XVI, Roi de France (1754-1793), portrait en pied de Duplessis que le comédien mime avec art, la main hautaine levée sur le pommeau de son sceptre.

Véronique Hotte



L'Abolition des privilèges : le one-man-show de la nuit du 4 août

CULTURE

CULTURE

Jeudi 23 mai 2024

Hugues Duchêne a quitté l'actualité brûlante du « septennat » d'Emmanuel Macron pour faire un bond en arrière de plus de deux siècles. Il a laissé de côté les formidables comédiens de la virevoltante compagnie Royal Velours et ses pièces à tiroirs et à rallonges pour confier au talentueux Maxime Pambet un seul en scène passionnant et toujours éminemment politico-juridique centré sur la nuit du 4 août (1789).

Le jeune auteur-metteur en scène et comédien Hugues Duchêne, qui avait produit avec Je m'en vais mais l'État demeure une fresque politique impressionnante, sous forme de théâtre documentaire, à partir du premier quinquennat du président Macron¹, a pris le parti de créer un seul en scène qui ne change pour autant pas radicalement la forme dramaturgique de sa manière de faire théâtre. Les enchaînements de faits et d'idées sont toujours aussi dynamiques et astucieux et son unique comédien, le talentueux Maxime Pambet, doit endosser, comme ses prédécesseurs de la compagnie Royal Velours, de nombreux personnages différents, avec autant de personnalités et convictions politiques.

Le spectacle inspiré par le livre éponyme de Bertrand Guillot² est concentré en termes d'unité de temps et de lieu sur la nuit dite du 4 août, c'est-à-dire sur cet espace spatio-temporel non anticipé par le pouvoir « à bout de souffle » durant l'été 1789, mettant face aux exemptés d'impôts la réalité d'un peuple affamé et les caisses vides de l'État.

Si cette date du 4 août est bien connue et immanquablement assimilée à ladite « abolition des privilèges », les débats qui ont fait rage au sein des États généraux, devenus Assemblée nationale le 17 juin 1789, ont conduit à une surinterprétation des conséquences qui en ont réellement résulté. Relire les débats aujourd'hui ne manque pas d'interroger : les parallèles opérés par le romancier avec l'actualité du XXI^e siècle ont forcément suscité un intérêt particulier de la part d'Hugues Duchêne car les privilèges blanc, masculin et économique du XVIII^e ont incontestablement perduré.

Ce n'est évidemment pas la première fois que la Révolution française est à l'honneur au théâtre³, notamment à travers les créations des plus grands, d'Ariane Mnouchkine⁴ à Joël Pommerat⁵ pour la période contemporaine. Comme dans ces références incontournables, les textes et les idées ne sont pas, en tant que tels, mis au premier plan, mais portés par des hommes, des figures historiques, connues ou pas, qui sont les véritables personnages de la pièce. Ce procédé donne lieu à une identification particulièrement propice à la dramaturgie et permet d'incarner véritablement, aux sens propre et figuré, les débats juridico-politiques.

C'est Duquesnoy que l'on rencontre en premier. Il apparaît sur un écran, marchant vers le théâtre pour rejoindre l'Assemblée. Il s'assied au milieu des spectateurs, répartis en trois groupes.

Si le décorum est largement absent du livre de Bertrand Guillot, la scénographie est, en miroir, limitée dans l'adaptation théâtrale d'Hugues Duchêne, à un placement tri-frontal qui dit tout, et cela est déjà bien assez. En arrivant dans la salle, le public ne sait pas s'il va faire partie de la noblesse, du clergé ou du Tiers état. Le temps qu'il s'installe, des indices surgissent : des spectateurs en masse à leur place habituelle, en plus petit nombre côté jardin, ainsi que face à eux, mieux installés et se faisant servir des verres de vin...

Duquesnoy est vu par l'un de ses collègues – moins connu et qui n'est pas du même bord que lui, Joseph Delaville-Leroulx, député du port de Lorient – comme un « intransigeant », « un avocat qui n'aime pas les avocats », qui « déteste sincèrement ces nobles et ces évêques qui amassent des fortunes et ne paient pas d'impôts – ces hypocrites qui depuis des années réclament des réformes et restent le cul bien assis sur leurs privilèges ». Le député du Tiers état Lepoutre ne dit pas autre chose, avec des mots plus simples appuyés par son accent des campagnes. Les évêques en l'occurrence sont un État à l'intérieur du clergé et de l'État lui-même. Les députés, parmi eux, ne diffèrent pas de ceux des rangs de la noblesse : « Nobles de titre mais rarement de cœur, ils amassent des fortunes indécentes, cumulent les bénéfices ecclésiastiques comme autant de fiefs, ne versent pas un centime d'impôt et passent leur temps à la cour de Versailles en rêvant de carrières politiques » tout en s'étant « rendus indispensables à la monarchie, dont ils garantissent le droit divin ». Ils reproduisent eux-mêmes le système féodal : de la dîme prélevée sur le dixième des récoltes dans les campagnes, ils n'en reversent aux curés des villages qu'un pourcentage infime.

Parfois c'est le narrateur qui prend le relais pour présenter certains protagonistes ou textes en discussion et revenir aussi sur certaines idées reçues. La principale est d'établir des distinctions entre les membres de la noblesse, les réactionnaires accrochés à leurs privilèges et les autres, plus soucieux de limiter le pouvoir royal que de ne pas payer d'impôts. Le vicomte Louis-Marie de Noailles, par exemple, a compris l'importance du moment, et la nécessité d'annoncer des mesures radicales, c'est-à-dire ni plus ni moins que les impôts et les charges publiques soient supportés par tous ; suivi par le duc d'Aiguillon, le plus grand propriétaire foncier du royaume après le roi, qui synthétisa les réformes nécessaires, à savoir la justice fiscale et le rachat des droits féodaux. Même le duc du Châtelet, chantre de la répression, comprit qu'il fallait céder en déclarant renoncer pour lui-même à ses droits sur ses vassaux et accepter le rachat de ses droits féodaux. Ce souffle nouveau si inattendu emporta même le clergé et les provinces, qui acceptèrent aussi de mettre fin aux spécificités et autres exonérations, en marche vers une harmonisation fiscale inédite sur le royaume de France.

Un écran affiche le récapitulatif des privilèges abolis durant cette fameuse nuit du 4 août et qui seront listés dans les articles du décret portant abolition du régime féodal, des justices seigneuriales, des dîmes, de la vénalité des offices, des privilèges, des annates, de la pluralité des bénéfices publié d'abord le 11 août puis, dans une version modifiée, en novembre, après que la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen a été rédigée (entre le 20 et le 26 août) et avant que soient débattus les articles de la nouvelle Constitution. Mais en réalité, il faudra de nombreux décrets complémentaires pour finir de détruire ce système féodal⁶, jusqu'à l'abolition définitive par la Convention, le 17 juillet 1793, de toutes les redevances féodales et la destruction des titres⁷. Et pourtant, comme le montrent un bond dans le temps et une rupture autobiographique railleuse comme les aime Hugues Duchêne, les privilèges ont pris d'autres noms mais sont toujours là, à travers le patriarcat et le capitalisme – pour user de raccourcis peut-être commodes et rapides, mais réels –, et suscitent régulièrement des tentations d'une nouvelle nuit du 4 août...

Emmanuelle Saulnier-Cassa



tatouvu.com

Samedi 23 mars 2024



D.R.

Zoom par Patrick Adler

L'abolition des privilèges

Au Théâtre 13



En route pour une immersion pédagogique au Théâtre 13 où l'on a - presque - reconstitué la salle des Etats- Généraux pour un des événements qui fera date : la nuit du 4 août 1789 où nous avons eu le privilège de les voir - presque - abolis !

Dans ce théâtre engagé et participatif, Hugues Duchêne, le metteur en scène, a choisi de disposer les chaises en quadri-frontal, ce qui permet de placer d'un côté la Noblesse, de l'autre le Clergé, les autres allant au Tiers-Etat. Car, pour paraphraser Brel « Faut vous dire, Monsieur que chez ces gens-là...on ne se mélange pas » ! Le spectateur, quant à lui, devient ...député.

Ce pourrait être le récit attendu d'un moment de la Révolution Française mais la grande intelligence du texte comme du rendu scénique est de l'inscrire dans le réel d'aujourd'hui. Ainsi démarre-t-on par un « live » en selfie du comédien - formidable Maxime Pambet - qui figure le député Duquesnoy en route vers ce que l'on nommera plus tard l'Assemblée Nationale. Il nous livre ses premières impressions avant d'entrer en scène et dérouler pendant quatre-vingt minutes - la pendule fait foi - l'histoire de cette folle nuit du 4 août. Exit les ténors du barreau, les Mirabeau, les Sieyès - tout juste évoqués -, place à ces presque inconnus (qui se souvient aujourd'hui du Président Le Chapelier, du duc de Noailles, du duc d'Aiguillon ?) qu'on n'avait pas non plus vu venir et qui vont signer, eux aussi, la fin de l'Ancien Régime. Maxime Pambet a sans doute retenu l'adage qui dit que « en politique, le corps compte autant que les paroles ». Alors, à l'instar d'un « Maxime d'Aboville dans « Révolution », il se mue en narrateur et orateur. Respect. Admiration.

Et il les campe tous, ces députés, dans un flot de paroles ahurissant. La voix tonne, le corps vit. Le spectateur a l'impression de vivre une épopée. C'est chevaleresque, brillant à souhait, on prend des notes car tout est info, tout fait sens. Tel un sprinter, il mime - avec humour - ces débats tumultueux et surtout interminables où l'on put croire au Grand Soir, où l'on se prit à rêver d'harmonisation, de Justice sociale, où chaque privilégié fit amende honorable. Las !

C'est ce moment-là que choisit le metteur en scène pour intervenir, coupant net la fougue du virtuose. En l'interrogeant sur ses influences dans la construction de son rôle, il casse le jeu, revient au réel et en profite pour établir un parallèle avec le monde d'aujourd'hui. A-t-il autant changé ? Quid de la déconstruction ambiante, du déboulonnement de statues, quid des énergies fossiles, du carboné, du wokisme, du « blanchiarcat », des émeutes en banlieue ... A croire que l'histoire se répète.

Zoom arrière. Le jeu reprend. L'Acte II et III de la pièce - car c'est ô combien théâtralisé - va davantage s'intéresser aux nuits d'avant et aux nuits d'après. Pour ne pas s'endormir, pour rester éveillé.

On vient de prendre un merveilleux cours d'histoire. Aussi virevoltant que virtuose. C'était un privilège que nous ne saurions renier. Merci à l'auteur, le brillant Bertrand Guillot, à Maxime Pambet pour sa belle performance, à Hugues Duchêne pour sa rigueur matinée d'humour. Comme disait une ex-Première Dame : « Merci pour ce moment ».

Patrick Adler

la SOURISCÈNE

Dany Toublana / Mars 2024

L'abolition des privilèges

D'après L'Abolition des Privilèges de Bertrand Guillot
Adaptation et mise en scène : Hugues Duchêne

Samedi 30 mars 2024

Nuit du 4 Août 1789. La Nuit de l'Abolition des Privilèges. Faire écho à un contexte politique contemporain: abolition des privilèges sous l'Ancien Régime, mais cela a-t-il changé ? En apparence seulement. Aujourd'hui, cela passe encore et toujours par les impôts, et puis la taxe carbone et les réclamations des Gilets Jaunes...Donc encore et toujours la refonte du système ...Un spectacle intelligent, décapant et drôle !

4 Août 1789. Versailles

Dès l'entrée dans la salle de théâtre, une surprise : la scène au centre et une disposition des spectateurs quadrifrontale...J'entends un des placeurs qui propose à un de ses confrères d'asseoir un spectateur du côté des Nobles. Les Nobles tiens ? ...Un écran de télévision sur la droite accroche le regard et s'anime tout à coup : un comédien filmé marche dans la rue du Paris actuel et nous précise la date d'aujourd'hui : nous sommes le 4 août 1789 !...Il arrive dans la salle, pose son micro et son portable... Prenant place sur la scène centrale entourée par les spectateurs, il nous précise, à nouveau, que nous sommes dans la nuit du 4 Août 1789... Il nous présente, assis sur la scène et face à nous, le groupe des Nobles, toujours sur la scène, à droite, ce sont les représentants de l'Église et à gauche les orateurs. Face aux Nobles, dans la salle du théâtre, face à la scène, tout à fait spectateurs, est assis le Tiers État. Plus tard, assemblés près de l'entrée les journalistes apparaîtront, prendront des notes et compteront les points ! L'acteur est toujours tout seul. On comprend qu'il jouera tous les rôles. Dans la salle ou sur la scène,tous les spectateurs font partie de cette assemblée, ancêtre de l'Assemblée Nationale et qui, en ce 4 Août 1789, prendra la décision d'abolir les privilèges.

“L'avenir de la Nation est au-dessus des hommes...”

“C'est une chance d'être Français, c'est un privilège” disait Nicolas Sarkozy en 2016, encore avant lui, en 2012, François Hollande pensait être “le président de la fin des privilèges” et ils

n'ont pas été les seuls présidents à s'engager sur les privilèges à abolir ou non. Cette réflexion n'a rien de nouveau puisque la décision d'abolir les privilèges d'un système encore féodal a été prise le 4 Août 1789. Réunis en assemblée, raconte le comédien, nobles, clergé et tiers état sont prêts à en découdre les uns avec les autres. Parmi les orateurs Mirabeau, Talleyrand, certains grands évêques de France, mais aussi des paysans élus de Bretagne ou du Nord de la France. Tous sont là pour défendre point par point leurs revendications ou conserver leurs privilèges. Au centre du plateau et en meneur de jeu, Maxime Pambet, un comédien remarquable d'aisance et maniant un jeu subtil et généreux qui ne retombe jamais, va incarner une dizaine de personnages et évoquer l'ambiance de l'assemblée. L'auteur du livre d'origine, Bertrand Guillot, a écrit un texte précis et très documenté dont la richesse transparaît dans l'adaptation et la mise en scène élégante de Hugues Duchêne, mais aussi dans une scénographie et des décors qui le sont tout autant.

L'Histoire en marche

Ici le jeu de l'acteur s'apparente à un sprint précise le metteur en scène Hugues Duchêne. La rapidité de la parole et des changements de personnages sont portés par une énergie sans défaut de Maxime Pambet qui passe d'un rôle à l'autre avec une rapidité déconcertante. Il passe des réflexions de l'ensemble des journalistes aux groupes des politiques de l'assemblée. Des personnages précis comme le Duc de Noailles ou d'autres imaginés donnent corps peu à peu à la réalité socio-politique de cette assemblée, dans la France de la fin du XVIII^e siècle. L'acteur joue sur les différents accents des régions françaises de l'époque, sur le discours ampoulé des nobles ou des représentants de l'Église. Rapidité des propos, des situations et des actions et une énergie qui ne se relâche jamais. L'abolition des privilèges qui marquera la fin de cette journée d'août 1789 conduira à une accélération et débouchera sur la Révolution Française qui signera en 1793, l'arrêt de mort du pouvoir royal.

Pourtant ce spectacle souvent très drôle, qui souligne les carences du pouvoir et l'exagération des privilèges reste d'un étrange optimisme. Une incursion dans notre XXI^e siècle nous rappelle que la refonte du système est toujours d'une actualité impérieuse même si l'on peut espérer que "ce spectacle sera un jour, [lui aussi] un spectacle de l'Ancien Régime" ! J'ai fait partie, quant à moi, du groupe du Tiers État. Pour la première fois, j'ai eu l'impression de jouer un rôle politique important, mais je n'ai rien dit, j'ai noté !

Dany Toubiana

19 juillet 2024

Racontez-moi une l'Histoire !

Focus « Vive L'Histoire »,
« L'abolition Des Privilèges »,
Cie Le Royal Velours, TtB, « Nos Jardins », Cie
Du Double, 11 Avignon, Festival Off
Avignon 2024

Rien de plus passionnant que l'Histoire quand, sortie des cahiers, elle se fait chair et résonne avec le présent. C'est la leçon de deux spectacles vivifiants : « L'Abolition des privilèges » de la cie Le Royal Velours et « Nos Jardins » de la cie du Double.

Nuit du 4 août 1789 : la noblesse et le clergé proposent et entérinent la fin d'un ordre qui leur était favorable. C'est comme si aujourd'hui les multinationales, les superpuissances prônaient de faire cesser leurs pouvoirs iniques. Dingue et digne de tous les blockbusters, non ? De fait, l'évènement structure un roman historique si palpitant qu'Hugo Duchêne choisit de le mettre en scène. Il s'agit de *L'Abolition des privilèges*, que Bertrand Guillot a publié aux Éditions d'Avril et dont Joel Pommerat pour *Ça ira, fin de Louis*, se serait inspiré.

Fidèle à la structure du roman, le metteur en scène de la compagnie Le Royal Velours, tente aussi d'en exprimer la rapidité, les coups de théâtre. Nous voici projetés en pleine action. Un début superbe et inattendu (que donc nous ne révélerons pas) nous a fait embarquer dans une machine à remonter le temps jusqu'au fameux 4 août. Nous voici même situés au cœur de la mêlée, devenus membre de cette toute jeune Assemblée nationale qui rassemble clergé, noblesse et tiers état, tous groupes hétérogènes et tiraillés eux-mêmes de tensions. Comment ? Grâce à un dispositif quadri-frontal qui reprend l'organisation de la salle et nous fait intégrer un des ordres.

À la hauteur de l'évènement

Cette scénographie permet aussi à Maxime Pambet, narrateur et interprète, de circuler, changeant de rôles quand il change de places. Venant au plus près des spectateur·ice·s, il les

harangue ou prend à partie. Le dynamisme de la pièce tient donc aussi à la qualité de son interprétation. Le comédien nous fait ressentir la frénésie du moment par sa tenue, son énergie. Il est à la hauteur de la situation qu'il évoque et ce n'est pas peu.

Alors, on passe sur les transitions un peu moins réussies, les tentatives plus maladroites pour penser l'exclusion des femmes et des personnes racisées. Tout en louant le bel élan de déconstruction virile présent en intermède, on s'interroge sur sa forme : par exemple, il n'aurait peut-être pas été totalement incongru de solliciter une comédienne ?

Reste un espoir merveilleux. On a lu la date du 4 août dans les manuels, mais il n'était pas pourtant pas écrit, prévu. L'abolition des privilèges est bien un coup de théâtre qu'on rêverait à nouveau possible, à l'image d'Hugues Duchêne, qui assume l'opposition entre ce spectacle délibérément optimiste et *Je m'en vais, mais l'État demeure*, sa précédente mise en scène. Merci, ça fait du bien. Pour agir, l'espoir est nécessaire.

Lena Martinelli



Lundi 8 avril 2024

Hugues Duchêne : la politique à l'oeuvre

Pour Hugues Duchêne, jeune comédien et metteur en scène de 33 ans, le théâtre est par essence politique. Mais alors qu'il est apprenti comédien au conservatoire de Lille et qu'il fréquente comme spectateur le Théâtre du Nord, il ne retrouve pas sur le plateau la politique telle qu'il la vit. Une politique du quotidien, humaine, celle qu'on lit dans la presse, celle qu'il pratique avec ses camarades des Jeunes Socialistes. Ces camarades avec lesquels il milite, il ne les croise d'ailleurs jamais au théâtre.

C'est pour réconcilier ces deux mondes et faire entrer la politique au théâtre, qu'il crée en 2011 *Le roi sur sa couleur*, puis *Je m'en vais mais l'état demeure*, une série de six pièces/épisodes qui retracent l'élection puis le quinquennat d'Emmanuel Macron entre 2016 et 2022. Partageant le quotidien de ceux qui accompagnent ces hommes et des femmes politiques (militants de tous bords, attachés parlementaires, journalistes, communicants...), il embarque le spectateur dans un théâtre documentaire qui convoque le réel sur le plateau. Avec des moyens très simples ; quelques accessoires, des photos prises sur le vif des événements qu'il met en scène, un jeu d'acteur précis et rythmé, il raconte avec humour les événements qui agitent le landerneau politique et médiatique français. On y voit surtout les tactiques qui échouent, les sorties de route, les dérives de la politique-spectacle. Et on se dit que pour Hugues Duchêne, la politique est avant tout une affaire de volontés et d'intentions qui heurtent de plein fouet le réel. Car ces tentatives qui réussissent parfois mais échouent souvent, c'est bien ce qui l'intéresse.

Avec son dernier spectacle, *L'abolition des privilèges*, présenté au Théâtre 13 à Paris le mois dernier avant de partir à Avignon cet été au Théâtre du Train Bleu, la démarche est identique : partager un moment éminemment politique ; la nuit du 4 août 1789, qui se rejoue dans une temporalité et dans un lieu d'aujourd'hui. La pièce, adaptée d'un roman historique de Bertrand Guillot, retrace d'abord les événements de la nuit du 4 août, puis nous entraîne 15 ans plutôt, pour enfin finir par le récit des jours qui suivirent le 4 août.

Grâce à un écran qui fait défiler les heures de la nuit ou les années qui précèdent 1789, Hugues Duchêne plonge habilement le spectateur dans le récit historique qui advient dans le moment présent. Seul en scène, le comédien Maxime Pambet incarne avec une belle énergie une large galerie de personnages : des députés du Tiers-Etat aux forts accents régionaux, le Vicomte de Noailles ou le jeune Talleyrand. Dans ce dispositif quadrifrontal qui rappelle la première assemblée et où il fait résonner l'Histoire avec notre époque troublée, Pommerat et son spectacle *Ça ira*, la fin de Louis ne sont évidemment pas loin.

“Ça ira !”, au sens propre de mot, c’est d’ailleurs ce qu’on pourrait retenir de ce spectacle qui rend hommage à l’action politique d’hommes et de femmes qui, ensemble, réussirent à faire entrer la France dans la modernité. Une leçon d’optimisme qui fait du bien à l’heure où le débat démocratique souffre. Mais fidèle à lui-même, Hugues Duchêne n’en reste pas là, il crée du dissensus en posant la question des privilèges et ce qu’ils recouvrent aujourd’hui : "privilège écologique, de race, économique ? Ne voit-on pas, encore et toujours les privilèges qu’on n’a pas ? " s’interroge-t-il d’une voix grave et réfléchie dont les accents histrioniques ne sont pourtant jamais loin.



Sybile Girault

cult. news

L'abolition des privilèges : la Révolution retient la nuit au théâtre du Train Bleu

par Anne Verdaguer

06.07.2024

Samedi 6 juillet 2024

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la nuit du 4 août 1789, en 1 heure 15, montre en main. Une date moins célèbre que celle du 14 juillet, c'est pourtant lors de cette session marathon de l'Assemblée nationale que s'est décidé l'abolition de tous les privilèges féodaux et que l'Ancien Régime a signé son arrêt de mort. Un spectacle porté par la fougue d'un comédien qui endosse tous les rôles et par une mise en scène sur ressorts, qui embarque le public et laisse la place au plaisir du jeu.

Il faut d'abord s'installer sur l'une des quatre estrades qui entourent la scène, ne sachant pas dans quel camp l'on sera. Un homme s'approche et nous offre une coupe de mousseux : pas de doute, nous faisons partie de la noblesse. À gauche et en face, se tiennent les spectateurs qui incarneront le tiers état, et à droite le clergé. Tout ira alors très vite, dans un tourbillon de prises de parole et d'invectives, le comédien Maxime Pambet incarne tour à tour une dizaine de personnages, qui joueront chacun un rôle déterminant dans la réponse que l'Assemblée nationale, réunis à Versailles ce soir-là, doit donner à un peuple à bout de nerfs. Car quelques semaines auparavant, il y a eu la prise de la Bastille. Cette nuit du 4 août 1789 sera en quelque sorte, l'aboutissement de cette colère paysanne.

Course contre la montre

Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, fresque politique de six heures sur le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, le metteur en scène Hugues Duchêne signe là l'adaptation d'un roman de l'auteur Bertrand Guillot (*L'abolition des privilèges* aux éditions Les Avrils), que ce dernier lui a offert après avoir vu son précédent spectacle.

Pour résumer ces 280 pages en 1 heure 15, cette nuit interminable et forte en rebondissements où le destin de la France s'est joué, il a pris le parti d'un traitement sans fioritures, entraînant son comédien dans une formidable leçon d'histoire et dans un temps qui semble ne jamais vouloir s'arrêter, marqué par le cliquetis de la montre qui inexorablement marque les heures, les mois et les années. Façon de montrer à quel point l'histoire s'est soudainement accélérée, entraînant dans sa course, l'ordre ancien, les droits féodaux et les exemptions fiscales. S'amusant d'anecdotes cocasses, et prenant tour à tour le visage d'un député du Club Breton, futur « Club des jacobins », du président de séance qui goguenard, dans sa chaise, tente de garder un semblant d'ordre, ou d'un duc de Noailles choisi dans l'assistance, Maxime Pambet ne boude pas son plaisir.

Quant au propos, il prend un tour inattendu quand le metteur en scène fait irruption sur scène, recadrant son comédien et se lançant dans une conversation sur l'état actuel du monde : climat, patriarcat, féminisme... Les dominations et les oppressions semblent avoir résisté à l'épreuve du temps. Vertigineuse mise en abîme en juillet 2024, dans une période où la France semble une nouvelle fois avoir rendez-vous avec son destin.

Anne Verdaguer

L'AUTRE SCÈNE (.ORG)

AVIGNON 2024, Critiques

Avignon OFF : « L'Abolition des Privilèges » adapté du roman de Bertrand Guillot avec une mise en scène d'Hugues Duchêne

Jeudi 4 juillet 2024

Qui n'a pas rêvé de suivre un cours d'histoire par le beau et séduisant Maxime Pambet? Dans un solo virtuose, celui-ci nous plonge au cœur des États généraux de 1789 : la nuit de l'abolition de privilèges.

Après Je m'en vais mais l'État demeure, Hugues Duchêne adapte le roman historique de Bertrand Guillot: L'abolition des privilèges.

Ça commence comme La rose pourpre du Caire de Woody Allen, notre professeur sort de l'écran de télévision pour venir auprès de nous. Au sein d'un dispositif quadrifrontal, notre maître d'histoire explique l'abolition des privilèges. Le rythme est soutenu. Sourire aux lèvres, il sait captiver son auditoire dans un sprint qui donne le sentiment que l'Histoire, cette nuit du 4 août 1789 s'est soudainement accélérée.

Nous sommes à un tournant clé de notre histoire. Dans un État en déficit chronique, où les plus riches échappent à l'impôt, le régime est à bout de souffle, le peuple à bout de nerfs. Celui-ci réclame justice et ne voit rien venir. Le pays riche, mais bloqué, appelle à une déréglementation. Telle est la France à l'été 1789. Jusqu'à ce qu'en une nuit, à Versailles, tout bascule.

C'est la Nuit du 4 août.

Le moment est cardinal. Nous sommes accrochés aux lèvres de notre maître d'école. La force, la puissance et l'intelligence du geste tient au souvenir de nos années d'école. Le sex-appeal en plus.

Elles tiennent aussi à une bascule du récit. Après avoir loué cette nuit si notable, cette nuit sera désacralisée, replacée dans son contexte plus général. Le temps sera étiré, le regard prendra de la hauteur. Nous devons aussi à interroger les nouveaux privilèges (dont le pernecieux privilège blanc) pour travailler à les abolir.

En ces temps d'appels à la révolte, à l'insurrection, à la bordellisation sous toutes ses formes, l'apologie de la saine querelle parlementaire fait du bien.

Le public sort de ce spectacle singulier avec espérance.

David Rofé-Sarfati

SUR LES PLANCHES

Samedi 23 mars 2024

Le Théâtre 13 nous présente actuellement l'adaptation de *L'abolition des privilèges* d'après l'ouvrage de Bertrand Guillot. Adapté et mis en scène par Hugues Duchêne, ce spectacle intense et brillant nous plonge dans cette nuit du 4 août 1789 qui a vu l'abolition des Privilèges. Une étape cruciale dans l'effondrement de l'Ancien Régime. Cette création unique nous propose les débats houleux vus de l'intérieur à l'Assemblée Nationale Constituante. Rapportés à notre époque, il est notable que les privilèges sont intemporels. Une nouvelle nuit du 4 août peut-elle être d'actualité à terme ?

La mise en scène de Hugues Duchêne privilégie une disposition du public en un espace quadrifrontal recréant ainsi l'Assemblée Nationale Constituante. Les spectateurs sont ainsi placés de façon à suivre les débats de cette nuit cruciale qui prévaudra à l'abolition de la féodalité. *De facto*, les 3 ordres sont reconstitués, la Noblesse, le Clergé et le Tiers-Etat. Maxime Pambet devient le narrateur de cette création où il entreprend de donner vie aux acteurs de cette nuit. Défilent ainsi le Duc d'Aiguillon, le Vicomte de Noailles, Duquesnoy, Delaville, Le chapelier, De Kerangal ou encore le jeune Talleyrand... Enfin, le clergé représenté par les évêques qui engrangent les bénéfices de la dîme et les curés et les abbés qui sont relégués dans la précarité. Ce qui en ressort est la préparation de ces événements par le Club Breton (les futurs Jacobins). L'objectif est double. Il s'agit de débiter la séance de nuit pour décourager certains députés d'y assister et organiser un plaidoyer de certains nobles afin de déconcerter les députés de cet ordre. L'enthousiasme emporte ses acteurs et les décrets sont votés.

Maxime Pambet recrée toutes ces péripéties tambour battant. Le film de ces événements défile sous nos yeux. L'espace d'un soir, nous sommes partis prenantes avec les députés qui constituaient cette assemblée. Cette création inspirée de l'ouvrage de Bertrand Guillot nous est présentée en 3 parties. La nuit du 4 août, avant la nuit, soit 15 ans plus tôt et la mise en oeuvre des décrets, à savoir leur promulgation. Cette dernière phase s'est opérée dans la contrainte afin de trouver les financements adéquats à cette politique de suppression des privilèges. L'hérédité des charges est abolie de la noblesse ouvrant le champ à leur possible rachat. Mais la difficulté réside dans l'abolition des privilèges du clergé. A cet effet, il fut décidé que l'Eglise serait « nationalisée ». Mais avec quels subsides assurés son traitement ? La parade fut trouvée en revendant simplement les biens de l'Eglise.

La conclusion de ce spectacle unique, dense et étonnant opère une translation intéressante avec notre époque. Les privilèges ont-ils disparu ? Les crises, qui ont secoué notre monde, ont largement démontré que ceux-ci sont toujours l'apanage de certains. A quand une nouvelle « nuit du 4 août » ? Cette question posée par Hugues Duchêne reste en suspens...

Saluons la performance de Maxime Pambet qui a animé brillamment un narratif historique abondant de manière didactique. La mise en scène originale et enlevée de Hugues Duchêne transpose ce spectacle dans une actualité brûlante où le monde semble vivre un jour sans fin. Un magnifique objet théâtral à découvrir !

Laurent Schteiner

COUP DE THÉÂTRE

Jeudi 21 mars 2024

L'ABOLITION DES PRIVILEGES – THEATRE 13 BIBLIOTHEQUE



Été 1789. Après la prise de la Bastille en juillet, l'État français est en déficit chronique où les plus riches échappent à l'impôt. Le régime est à bout de souffle, le peuple réclame justice mais ne voit rien venir. À Versailles, dans la nuit du 4 août, les députés de la jeune Assemblée Nationale rédigent et votent un décret abolissant les privilèges accordés à la Noblesse et au Clergé, sans oublier ceux des Provinces... Sera-t-il signé par le roi Louis XVI et mis en application dans l'ensemble du royaume de France ?

Après *Je m'en vais mais l'État demeure*, Hugues Duchêne, metteur en scène, et la Compagnie Le Royal Velours présentent l'adaptation du roman historique de Bertrand Guillot *L'Abolition des privilèges*. Maxime Pambet incarne tour-à-tour une dizaine de députés (Duquesnoy, Delaville, Noailles, le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand) dans un espace quadri frontal où siègent la Noblesse, le Clergé et le Tiers-État. Ces hommes (aucune femme n'étant alors admise dans le lieu) écriront une belle page d'Histoire au cours d'une seule nuit : l'abolition de tous les privilèges (droits seigneuriaux, dîme (payée uniquement par les paysans à l'Eglise), privilèges des villes et des Provinces, renoncement des charges administratives...) et le projet de la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

L'abolition des privilèges est une formidable leçon d'histoire et de politique. Le style est vif, le récit édifiant, le ton haletant. Maxime Pambet nous fait revivre (partiellement) avec brio débats et rebondissements de cette nuit historique. Si la mise en scène d'Hugues Duchêne est bouillonnante, suivre attentivement la pensée des différents députés n'est pas toujours aisé du fait du choix d'un seul comédien pour l'interprétation de tous les personnages. – L'interprétation polyphonique est si commune depuis quelques années que cela me donne la franche envie de fuir à l'avenir toute création ayant un unique interprète aussi talentueux soit-il. – Quant à la digression du propos sur notre monde moderne y soulignant la subsistance de privilèges (et les aléas de la contraception masculine ??!!), comme si nous étions inaptes à les remarquer par nous-mêmes, casse le rythme de la seconde partie du spectacle.

Sur le chemin du retour après la représentation de *L'Abolition des privilèges*, j'imaginais Maxime Pambet en professeur d'histoire féru de théâtre donnant un cours devant ses étudiants amusés. Plus encore, j'avais la désagréable impression de sortir moi-même d'un cours et non d'un théâtre. Pour compenser le fait d'être passée à côté d'un déferlement d'informations essentielles, j'ai ressenti la pressante envie de me plonger tout de go dans la lecture réfléchie du roman historique éponyme de Bertrand Guillot.

Isabelle Lévy



Festival d'Avignon – Jour 10 – L'abolition des privilèges Bertrand Guillot/Hugues Duchêne – Le Train bleu

21 juillet 2024

« L'abolition des privilèges » au Festival d'Avignon. L'Insoumission.fr publie un nouvel article de sa rubrique « Nos murs ont des oreilles – Arts et mouvement des idées ». Son but est de porter attention à la place de l'imaginaire et de son influence en politique, avec l'idée que se relier aux artistes et aux intellectuels est un atout pour penser le présent et regarder le futur. En ce mois de juillet 2024, L'insoumission est en direct du festival d'Avignon.

Hugues Duchêne nous fait revivre un moment fort de la première année de la Révolution française. Le vote, à l'Assemblée, de l'abolition des privilèges. La nuit du 4 août 1789. C'est une nuit parlementaire comme il y en a peu dans le monde. De 19h à 2h du matin. Le vieux monde se fissure et s'écroule. Pan par pan. Notre article.

« Pour enchaîner les peuples, on commence par les endormir ». Jean-Paul Marat

C'est une nuit parlementaire comme il y en a peu dans le monde. De 19h à 2h du matin. Le vieux monde se fissure et s'écroule. Pan par pan. Dans un immense potlach. Les privilèges tombent. Les privilèges de l'aristocratie. Les privilèges des régions et des villes. Les privilèges du clergé. La dîme et tous les impôts. Tous les droits personnels et réels. Les justices seigneuriales. Les colombiers. La vénalité des charges. Les privilèges des villes et des provinces. Le droit de chasse exclusif de la noblesse. Les corvées et servitudes... Abolis. Remplacés par le droit pour tous d'exercer des charges publiques et l'impôt universel en fonction des revenus. Un système remplace l'autre. Surgit une Nation.

Saint Just Osez ! ce mot renferme toute la politique de notre révolution.

Bertrand Duchêne a décidé de nous faire revivre cette nuit. D'après le texte de Bertrand Guillot. Le public en se rendant dans la salle s'expérimente. Venus des quatre coins de la France. On reconnaît des accents. On découvre un dispositif quadri-frontal. Comme l'Assemblée de 89. Bertrand Duchêne nous accueille. On s'assoit avant de découvrir qu'une tribune est réservée au clergé. Deux au Tiers-Etat. Une dernière à la noblesse. Les chanceux de tribune ont le privilège de recevoir une coupe de pétillant. On vit l'arrivée des députés retardataires. En direct comme si cela se passait maintenant. Et ça démarre.

C'est une nuit folle. Unité de temps et de lieu. Accélération prodigieuse de l'histoire. Le comédien Maxime Pambet nous y embarque. Minute après minute. Un conteur endossant tous les rôles. L'avocat Duquesnoy et l'armateur Delaville Le Roulx, députés du Tiers-État. Le président de l'Assemblée, Le Chapelier. Talleyrand, alors simple député du Clergé. Et les orateurs dont le libéral vicomte de Noailles et le fortuné duc d'Aiguillon. Le paysan breton Le Guen de Kerangal. Le président de l'Assemblée, Le Chapelier. Entre autres. Un tourbillon d'une dizaine de personnages. Plus le public en Assemblée et certains spectateurs endossant l'Histoire. Le Vicomte de Noailles lance la proposition d'abolition de privilèges. Effervescence et bouillonnement. Une surenchère d'abandons. Une débauche d'abdications, de largages et de renoncements. Souvent sous conditions. Comme une mer attaque un château de sable. On en comprend la portée historique. On en comprend l'impact. On en comprend la force. Pas forcément les raisons. C'est voté.

Seconde partie du spectacle. Flash-back des années précédentes. La révolution vient de loin. On se rappelle Rousseau dans l'Émile, en 1762, « nous approchons, de l'état de crise et du siècle des révolutions ; qui peut répondre de ce que vous deviendrez alors ? » Et Voltaire, le 2 avril 1764 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement »

Le narrateur raconte un peuple qui crie famine dans un pays riche. La Grande Peur. Une crise économique et climatique. Des riches qui s'enrichissent et échappent à l'impôt. Un pouvoir impuissant, un déficit budgétaire et une dette importante et des remaniements gouvernementaux qui s'enchaînent. Des révoltes récentes – traités comme des faits divers. Prises d'assaut, occupations et incendies de châteaux. Tout chemine vers la Révolution. Même si rien n'est inéluctable et que tout aurait pu être autre. Troisième partie l'après. Un monarque qui bloque l'application de la loi et joue la montre.

De la fin des privilèges du clergé découle la revente de ses propriétés devenues biens nationaux. Constitution foncière d'une bourgeoisie pour apurer les dettes du royaume. Des décrets d'application qui viennent à compte gouttes en fonction de la pression populaire et parlementaire. Il faudra attendre le 17 juillet 1793 pour l'abolition définitive de toutes les redevances féodales et la destruction des titres.

Discours de M. le Vicomte de Noailles : « Le but du projet d'arrêté que l'Assemblée vient d'entendre est d'arrêter l'effervescence des provinces, d'assurer la liberté publique, et de confirmer les propriétaires dans leurs véritables droits. Mais comment peut-on espérer d'y

parvenir, sans connaître quelle est la cause de l'insurrection qui se manifeste dans le royaume ? Et comment y remédier, sans appliquer le remède au mal qui l'agite ? (...)

Comment l'espérer, cette tranquillité ? En calmant le peuple, en lui montrant qu'on ne lui résiste que dans ce qu'il est intéressant de conserver. Je propose : Qu'il soit dit, avant la proclamation projetée par le comité, que les représentants de la Nation ont décidé que l'impôt sera payé par tous les individus du royaume, dans la proportion de leurs revenus ; Que toutes les charges publiques seront à l'avenir supportées également par tous ; Que tous les droits féodaux seront rachetables par les communautés, en argent ou échangés sur le prix d'une juste estimation, c'est-à-dire d'après le revenu d'une année commune, prise sur dix années de revenu ; Que les corvées seigneuriales, les mains-mortes et autres servitudes personnelles seront détruites sans rachat. »

« Si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Olympe de Gouges

On comprend ce qui a intéressé Hugues Duchêne dans l'ouvrage de Bertrand Guillot. Une fin d'Ancien régime. Le passé pour mieux comprendre le présent. Et construire l'avenir. Une mise en abîme d'un siècle à l'autre. Presque 250 ans après, la ressemblance des périodes. Il nous l'indique dans des intermèdes au plateau de dialogues au présent avec l'acteur Maxime Pambet. Le contexte d'inégalités, de racisme systémique et de crises. Des institutions qui ne tiennent plus. Un peuple qui doute de la représentation. Qui cherche sa voie pour être pris en compte. Un Macron monarque absolutiste. Quels seraient les privilèges de classe, de sexe, de genre, de couleur... à abolir aujourd'hui. ? Pourquoi la révolution ne vient-elle pas ? Une mise en abîme d'un siècle à l'autre. Dans notre actualité brûlante. Amenée à s'aiguiser. Et se prolonger.

« Si les révolutions sont de toute nécessité dans l'économie de l'univers, les malheurs qui les accompagnent ne sauraient être un argument contre elles. Il faut en accuser ceux qui résistent à la nécessité bien plus que ceux qui en sont l'instrument. Il faut rejeter ce sang et ces larmes sur ceux qui s'arment pour l'oppression, non sur ceux qui combattent pour la justice ». Albert Soboul historien

« La loi est-elle l'expression de la volonté générale lorsque le plus grand nombre de ceux pour qui elle est faite ne peuvent concourir, en aucune manière, à sa formation ? Non » Maximilien Robespierre

Un spectacle ne fait pas la révolution. Ni ne peut dire ce que chacun doit penser. Abolition des privilèges » de Hugues Duchêne fait le plein à Avignon. Signe de vitalité du débat politique actuel ? On peut le penser. Du point de vu de l'imaginaire et des idées convoqués, Comme des débats qui suivent la représentation. Moment privilégié d'éducation populaire. Le spectacle sera en tournée dans toute la France.

Laurent Klajnbaum



Mercredi 10 juillet 2024

En voyant ce très beau et très intelligent spectacle, on se dit que le théâtre, le festival d'Avignon en particulier, toutes les formes de culture critique et d'art en général constituent des remparts indispensables à la pénétration dans les esprits des idées nauséabondes, faussement 'populaires', réellement xénophobes et excluantes, auxquelles nous venons d'échapper, pour un temps au moins. Et cet esprit de résistance mais aussi de conquête de nouveaux droits s'incarne à merveille dans cette Abolition des privilèges qui nous raconte par le menu (pour une fois) cette fameuse nuit du 4 août 1789 et ses suites car ce qu'elle avait décidé (comme par une ivresse s'emparant des trois ordres) fut vite contesté, retardé (par la noblesse et le haut clergé) avant d'être réellement proclamé en octobre. Cela se fait par l'entremise de Maxime Pambet qui se met, avec un engagement d'acteur formidable, dans la peau de chacun des protagonistes influents de cette nuit magique qui inventa en quelque sorte « l'Ancien » régime pour lui substituer une organisation nouvelle où les différentes formes de privilèges étaient censées s'effacer au bénéfice de l'égalité (bien sûr la lutte ne pouvait s'arrêter là, elle est interminable). Mais la proposition théâtrale ne saurait se limiter à cela, elle débouche – par un télescopage temporel – sur le débat citoyen entre Maxime et Hugues, le metteur en scène, concernant l'abolition des privilèges contemporains, ce qui nous vaut une discussion tendue, au bord de la rupture (l'écriture est ici proche de celle de Pommerat dans la Réunification des 2 Corées), à propos des privilèges blancs sexués, occidentaux, de ceux liés à l'émission de CO2 par des régions du monde très circonscrites, et ... à propos de la nécessité d'une contraception masculine. Bref des sujets qui, par-delà le confort du train-train de nos pensées quotidiennes, nous interpellent fortement et réveillent notre inquiétude pour les générations futures. Un spectacle intellectuellement et politiquement nécessaire.

André Robert



Lundi 25 mars 2024

« L'abolition des privilèges »

Revivre la nuit du 4 août en attendant celle qui s'attaquera aux privilèges d'aujourd'hui

Il nous avait présenté il y a quelques années une fresque-documentaire de six heures sur les années Macron, Je m'en vais mais l'État demeure. Il s'inspire cette fois d'un roman historique de Bertrand Guillot, où il est question de la nuit du 4 août 1789. Cette nuit-là les tout jeunes députés de l'Assemblée Nationale rédigèrent puis votèrent un décret abolissant les privilèges de la Noblesse, du Clergé puis des Provinces. Pour Hugues Duchêne, la situation politique moderne semble faire écho à celle de l'Ancien Régime au bord de l'effondrement, décrite dans le roman de Bertrand Guillot. Hier l'Ancien Régime, aujourd'hui la domination patriarcale ou les blocages sur les questions d'environnement.

Les spectateurs s'installent, dirigés par l'auteur et metteur en scène Hugues Duchêne, dans un espace quadrifrontal, assignés sans le savoir à l'espace de la Noblesse, du Clergé ou du Tiers-État. La date du 4 août 1789 s'affiche sur l'écran. Maxime Pambet va s'activer pour rendre le climat de cette nuit extraordinaire qui vit le vote du décret abolissant les privilèges, avec ses députés, ses gazetiers. Il fait vivre une galerie de députés Duquesnoy, Delaville, Noailles, Le Chapelier, de Kerangal et le jeune Talleyrand faisant le constat d'une société bloquée. Il en imite les accents, interpelle nobles et évêques (les spectateurs), conservateurs, modérés et libéraux, prend une jeune fille dans la salle pour en faire le député Noailles, monte quelques marches pour s'adresser au Président Le Chapelier. À deux heures du matin, l'heure s'affiche sur l'écran, c'est plié. L'abolition des privilèges qui signe la fin de l'Ancien Régime est votée.

Cette leçon d'Histoire vive et énergique est propre à séduire les élèves et tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire. Le narrateur avance rapidement donnant bien le sentiment que l'histoire s'est soudain accélérée et la fin qui évoque les événements qui ont suivi le vote est tout aussi enlevée. Mais passée la narration de la nuit du 4 août et de son contexte, lorsque l'auteur commence à nous entraîner sur le chemin des privilèges auxquels les sociétés contemporaines devraient s'attaquer, « le blantriarcat » ou le relais qu'il faudrait passer aux hommes pour la prise en charge de la contraception, on perd l'élan, le constat est simpliste et l'humour tombe à plat. C'est dommage.

Micheline Rousselet



Lundi 25 mars 2024

D'après le livre de Bertrand Guillot, adaptation et mise en scène de Hugues Duchêne, avec Maxime Pambet.

Jadis, tous les mois, Alain Decaux racontait. C'était en cela que le service public télévisuel pouvait justifier sa redevance. Il racontait, face caméra, les yeux dans les yeux des Français, des grands événements de leur Histoire avec un grand "H".

Si quelqu'un conteste la subvention consacrée aujourd'hui au Théâtre 13, on pourra lui rétorquer la même chose que pour la chaîne qui employait Alain Decaux : il fait l'éducation historique de ses spectateurs.

En adaptant pour la scène l'ouvrage de Bernard Guillot, L'Abolition des privilèges (Edition Les Avrils), Hugues Duchêne reprend avec brio les rênes de l'histoire à destination du grand public. Mais contrairement aux "historiens" de marché qui ne parlent que des rois et des reines, de la vie à la cour et de la couleur du tapis rouge des châteaux, il va s'attacher à un moment-clé et unique dans la Révolution française, celui où les privilégiés "éclairés" dans la nuit du 4 août 1789 se délestent de leurs privilèges.

Seul, au centre d'un quadrilatère entouré de chaque côté par un public censé représenté un des ordres issus des Etats-Généraux, Maxime Rambet est un conteur passionnant qui interprète la prose elle-même très érudite de Hugues Duchêne.

Evidemment, en termes théâtraux, on est assez loin du rendu des derniers spectacles de Joël Pommerat, mais on s'en contentera parce que l'exposé est clair, le propos didactique et sans outrances idéologiques.

On conseillera à Hugues Duchêne de ne pas faire de comparaisons hâtives entre les privilégiés d'hier et tous les milliardaires / réactionnaires d'aujourd'hui. Pour s'en prendre à Musk et Arnaud, une soirée théâtrale n'y suffirait pas.

Philippe Person